

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT SEANCE DU 20 JUIN 2018

Le mercredi 20 juin 2018, à 19h00, les membres du Conseil du 20^e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle des Fêtes de la Mairie, sur convocation adressée individuellement à chaque Conseiller par Madame la Maire, le jeudi 14 juin 2018, conformément aux articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La convocation a été affichée réglementairement à la porte de la Mairie, le jour même.

La majorité des 42 membres du Conseil d'arrondissement était présente, à savoir par ordre alphabétique :

ETAIENT PRESENTS

Mme BACHE
Mme CARIME-JALIME
Mme EL AARAJE
M. GAS
Mme HAZAN
Mme KELLER
M. LE BORGNE
M. PERIFAN
M. SOREL

M. BAUDRIER
Mme de MASSOL
M. EPARA EPARA
M. GASSAMA
Mme HERRERO
Mme LAURENT
Mme MAQUOI
Mme PRIMET
Mme STEPHAN

Mme CALANDRA
Mme DUCHAUCHOI
Mme FANFANT
M. GUERRIEN
M. HOCQUARD
M. LE BARS
M. NONY
Mme RIVIER
M. VON GASTROW

S'ETAIENT EXCUSES

M. BARGETON

M. GRANIER

Mme GUHL

POUVOIRS

M. ASSOULINE a donné pouvoir à M. EPARA EPARA
M. BLANDIN a donné pouvoir à M. GASSAMA
M. BOUAKKAZ a donné pouvoir à Mme CALANDRA
Mme DASPET a donné pouvoir à Mme MAQUOI
M. GLEIZES a donné pouvoir à Mme RIVIER
M. HMOUDANE a donné pouvoir à Mme PRIMET
M. MARTIN a donné pouvoir à Mme CARIME-JALIME
M. PASCAL a donné pouvoir à M. PERIFAN
M. SAMAKE a donné pouvoir à Mme STEPHAN
M. SHI a donné pouvoir à Mme De MASSOL
Mme SIMONNET a donné pouvoir à M. SOREL
Mme VICQ a donné pouvoir à Mme LAURENT

SECRETAIRE DE SEANCE

Mme EL AARAJE

SECRETAIRES AUXILIAIRES

M.CONQUES - Mme PIERRE

Ordre du jour

1. Inscription de trois vœux d'urgence à l'ordre du jour.	7
2. Délibération n° 20.2018.138 : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2018.	7
3. Vœu	7
V20-2018-187 : Vœu concernant les affectations en 6 ^{ème} au collège Henri Matisse, déposé par Frédéric Guerrien et les élu-e-s écologistes, soutenu par Raphaëlle Primet et les élu-e-s communistes, Lamia El Aaraje et Nathalie Maquoi pour les élu-e-s socialistes.	7
4. Délibérations.....	11
2018 DVD 24 : Plan vélo - Approbation du plan triennal 2018 - 2020. Demande de subventions correspondantes auprès de la Région Ile de France. M. Renaud MARTIN rapporteur.....	11
2018 DFPE 109 : Subventions (476.222 euros), avenants avec l'association Gan Yossef (20 ^e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	13
2018 DFPE 110 : Subvention (269.119 euros) et avenant n° 2 avec la Fondation Casip Cojasor (20 ^e) pour sa halte-garderie (20 ^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	13
2018 DAE 75 : Budget Participatif Subventions (340.000 euros) et conventions avec huit structures lauréates de l'appel à projets « Ouverture de commerces circulaires : magasins 100% vrac et ateliers de réparation ». Mme Florence de MASSOL, M. Stéphane VON GASTROW, M. Loik LE BORGNE, M. Weiming SHI rapporteurs.	14
2018 DDCT 82 : Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire du domaine public lors de la mise à disposition d'espaces gérés par les conseils d'arrondissement. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.	15
2018 DLH 24 : Réalisation dans les 1 ^{er} , 4 ^e , 13 ^e , 15 ^e et 20 ^e arrondissements d'un programme de création de 5 logements PLA-I par SNL-PROLOGUES. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.	15
2018 DU 79 : Appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » - site 205 avenue Gambetta (20 ^e) - signature d'un avenant à la promesse de vente. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.	15
2018 DDCT 29 : Subventions (63.500 euros) à 7 associations pour le financement d'actions au titre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. M. Stéphane VON GASTROW rapporteur.	15
2018 DDCT 94 : Subventions (110.000 euros) à 24 associations, conventions et avenant, pour le financement d'actions au titre de la lutte contre les discriminations. M. Stéphane VON GASTROW rapporteur.	16
2018 DU 15 : Acquisition auprès de la RIVP d'un demi-mur mitoyen 192 rue des Pyrénées (20 ^e) et avenant au bail emphytéotique de COALLIA HABITAT 194 rue des Pyrénées (20 ^e). Mme Colette STEPHAN rapporteure.	16
2018 DU 50 : Appel à projet pour le développement de l'habitat participatif - Cession de volumes dépendants de la parcelle sise 9 rue Gasnier-Guy (20 ^e). Mme Colette STEPHAN rapporteure.	16

MA20.2018.147 : Autorisation donnée à Madame la Maire du 20^{ème} arrondissement de Paris de signer des conventions de mise à disposition ponctuelle de salles au sein de la Maison de la vie associative et citoyenne du 20^{ème} arrondissement. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure..... 16

2018 DDCT 33 : Subventions (82.000 euros) à dix-sept associations au titre des droits des femmes. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure. 16

2018 DDCT 34 : Subventions (87.000 euros) à 19 associations, conventions et avenants au titre de l'insertion socioprofessionnelle des parisiennes éloignées de l'emploi. Mme Emmanuelle RIVIER, M. Hamidou SAMAKE rapporteurs. 16

2018 DDCT 102 : Subventions (100.000 euros) à douze associations, conventions et avenants à conventions au titre de l'éducation à l'égalité femmes-hommes. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure. 16

2018 DVD 46 : Dispositions applicables au stationnement de surface (poids lourds, déménagements, autocars et professionnels divers). M. Renaud MARTIN rapporteur. 16

2018 DAC 50 : Subventions (426.000 euros) à 9 structures de création et diffusion de spectacle vivant et conventions pour soutenir leur projet d'investissements. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure. 16

2018 DAC 131 : Subventions (21.500 euros) aux associations ateliers d'artistes de Belleville, ateliers de Ménilmontant et ateliers du Père Lachaise associés (20^e). Mme Nathalie MAQUOI rapporteure. 16

2018 DAC 285 : Subventions (22.000 euros) à dix associations culturelles intervenant dans le cadre de la politique de la ville dans le quartier de Belleville. Mme Nathalie MAQUOI, Mme Virginie DASPET rapporteures..... 16

2018 DAC 385 : Subventions (14.000 euros) à trois associations gérant des bibliothèques et organisant un salon du Fanzine. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure..... 16

2018 DASCO 19 : Subventions (18.900 euros) à diverses associations pour des actions Politique de la Ville (20^e). M. Alexandre LE BARS, Mme Virginie DASPET rapporteurs. 16

2018 DJS 182 : Subventions (9.500 euros) au titre de la Jeunesse à 5 associations locales et signature d'une convention annuelle avec l'association Lucarne (20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure. 16

2018 DJS 192 : Subvention (14.500 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion (20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure. 16

2018 DJS 195 : Subvention (6.000 euros) au titre de la jeunesse à l'association Pazapas Belleville (11^e -19^e -20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure..... 16

2018 DJS 198 : Subvention (5.500 euros) au titre de la Jeunesse à l'Association Jeunesse Éducation (20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure..... 17

2018 DFPE 08 : Subventions (148.000 euros), conventions et avenants à convention avec neuf associations pour leur activité d'accompagnement des séparations. Mme Anne-Charlotte KELLER rapporteure..... 17

2018 DPE 30 : Subvention (8.800 euros) et convention avec l'Agence Parisienne du Climat (APC) pour un défi "Famille zéro déchet". M. Jérôme GLEIZES, M. Mohamad GASSAMA rapporteurs. 17

2018 DJS 01 : Subventions (46.000 euros) à 22 associations proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville (11 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e). M. Epency EPARA EPARA, Mme Virginie DASPET rapporteurs.	17
2018 DFPE 74 : Subventions (451.771 euros) et avenants n° 2 à l'association des Cités du Secours Catholique (20 ^e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	17
2018 DFPE 108 : Subventions (4.513.822 euros) et avenants à l'association ABC Puériculture (16 ^e) pour ses 19 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	17
2018 DFPE 123 : Subvention (1.939.685 euros) à seize associations, conventions pour la gestion de seize lieux d'accueil enfants parents à Paris et financement des LAEP de la CAF dans les centres sociaux. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	17
2018 DFPE 148 : Subventions (319.748 euros) et avenants à l'Association des Parents d'Élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands – AJEFA (10 ^e) pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	17
2018 DFPE 157 : Subventions et conventions avec quatre associations pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnel.le.s de l'accueil individuel dans le cadre des relais d'assistant.e.s. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.	17
MA20.2018.172 : Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au sein du square de la Justice (20 ^e) - Convention d'occupation du domaine public avec l'association «La terrasse du T3». Mme Florence de MASSOL rapporteure.	17
MA20.2018.173 : Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au 39, rue Joseph Python (20 ^e) - Convention d'occupation du domaine public avec l'association «Lucarne». Mme Florence de MASSOL rapporteure.	17
2018 DDCT 08 : Subventions au titre de l'animation locale et de la participation citoyenne (36.500 euros) à 20 associations œuvrant dans le 20 ^{ème} dans le cadre de l'appel à projets politique de la Ville. Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET rapporteures.	17
2018 DDCT 112 : Mise en œuvre du projet « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires! » voté au Budget Participatif parisien : rénovation et aménagement de 12 locaux associatifs (341 574 euros). Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET, Mme Emmanuelle RIVIER rapporteures.	17
2018 DDCT 117 : Subventions (100.000 euros) à 7 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2019 du Budget Participatif. Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET rapporteures.	17
2018 DEVE 50 : Budget participatif 2016 – Création d'une miellerie collective au 33 rue des Vignoles. Subvention (5.000 euros) à l'association Les Pas Sages (20 ^e). Mme Florence de MASSOL rapporteure.	17
2018 DEVE 86 : Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens. Mme Florence de MASSOL rapporteure.	18
2018 DEVE 111 : Subvention (65.000 euros) accordée à Paris Habitat-OPH pour ses actions en faveur de la végétalisation du bâti, de l'agriculture urbaine et du développement de la biodiversité. Mme Florence de MASSOL rapporteure.	18

2018 DEVE 113 : Budget participatif "Cultiver en Ville" - Subventions (18.200 euros) à 12 associations dans le cadre de l'appel à projets portant sur les jardins partagés. Mme Florence de MASSOL rapporteure.	18
2018 DEVE 114 : Budget participatif « + de nature en Ville » - Subventions (34.500 euros) à 24 associations dans le cadre de l'appel à projets « Protection et développement de la biodiversité ». Mme Florence de MASSOL rapporteure.	18
2018 DEVE 119 : Subventions (30.200 euros) à 15 associations pour le financement de 18 projets pour les quartiers populaires. Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET rapporteures.	18
2018 DPE 34 : Modification du règlement du service public de l'eau. Mme Florence de MASSOL rapporteure.	18
2018 DDCT 79 : Subventions (254.300 euros), 15 conventions pluriannuelles d'objectifs et 6 avenants avec 21 associations pour le financement de 43 projets sur les quartiers populaires. Mme Virginie DASPET rapporteure.	18
2018 DDCT 111 : Subventions (502.700 euros) et conventions à 166 associations pour le financement de 213 projets dans les quartiers populaires parisiens – Deuxième enveloppe 2018. Mme Virginie DASPET rapporteure.	18
5. Délibérations du Conseil départemental non soumises à vote et sans débat, pour information du Conseil d'arrondissement	18
2018 DAE 43-G : Subvention (35.000 euros) et convention avec l'association PANORAMA Études Formations Conseils (20 ^e).	18
2018 DASCO 16-G : Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires et subventions de fonctionnement (44.026 euros), subventions d'équipement (223.808 euros), subventions pour travaux (317.246 euros).	18
2018 DASCO 40-G : Divers collèges - Dotations (693.750 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs.	18
2018 DASES 131-G : Subventions (85.000 euros) à seize associations et conventions avec 14 associations pour leurs actions sociolinguistiques.	18
2018 DASES 156-G : Convention relative à la mise à disposition des services et moyens entre le Département de Paris et la Caisse des Écoles (20 ^e).	18
2018 DASES 199-G : Subventions (28.000 euros) et conventions avec 11 associations menant des actions autour de la santé dans les quartiers politique de la ville (18 ^e , 19 ^e , 20 ^e).	18
2018 DASES 204-G : Subvention (6.500 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion - AEPCR (20 ^e).	18
2018 DDCT 08-G : Subventions (69.500 euros), 9 conventions pluriannuelles d'objectifs avec 9 associations pour le financement de 16 projets sur les quartiers populaires.	18
2018 DVD 03-G : Lignes de bus de quartier Charonne (20 ^e), Bièvre-Montsouris (13 ^e -14 ^e) et Ney-Flandre (18 ^e -19 ^e) - Convention d'exploitation avec la RATP.....	19

6. Suite des vœux.....	19
V20-2018-188 : Vœu relatif aux nuisances sonores et poussières occasionnées par les travaux du bâtiment de l'ex-Rectorat de Paris avenue Gambetta, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».....	19
Vœu relatif au projet de toboggan sur la rue de Ménilmontant, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».....	23
V20-2018-189 : Vœu relatif au programme immobilier du 61 rue de Buzenval, sur proposition de Laurent Sorel du groupe « Place au peuple ! ».....	23
Vœu relatif au Théâtre du Tarmac, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».....	27
V20-2018-190 : Vœu concernant la situation du Tarmac, déposé par Nathalie Maquoi et les élu-e-s du groupe socialistes et apparenté-e-s, soutenu par Raphaëlle Primet et les élu-e-s du groupe communiste, Emmanuelle Rivier et Stéphane Von Gastrow du groupe écologiste.....	27
V20-2018-191 : Vœu relatif au développement des composts collectifs de quartier, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste.	30
V20-2018-192 : Vœu relatif à la politique de l'arbre à Paris, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste.....	31
V20-2018-193 : Vœu de l'Exécutif relatif au financement des recycleries parisiennes et au renforcement des moyens alloués à la prévention des déchets et au réemploi solidaire, déposé par Frédérique Calandra, Maire du 20 ^e , Loïk Le Borgne, Virginie Daspét, Frédéric Hocquard, Lamia El Aaraje, Marinette Bache, et les élu-e-s du groupe socialiste et apparenté, Florence de Massol, Mohamad Gassama et les élu-e-s du groupe Démocrates, Progressistes et écologistes, Stéphane Von Gastrow, Emmanuelle Rivier et les élu-e-s du groupe écologiste, Raphaëlle Primet et les élu-e-s du groupe communiste.	36
V20-2018-194 : Vœu relatif à la Permanence Sociale d'Accueil (PSA) de Belleville, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! »	39

Déroulement de la séance

Mme CALANDRA

Bien, Mesdames et Messieurs, les élus. Mesdames et Messieurs, avant d'ouvrir formellement ce Conseil, je tenais à vous faire part de quelques informations tenant à des changements de délégation au sein de l'Exécutif municipal. Donc Jérôme GLEIZES, jusqu'à présent était conseiller délégué auprès de moi-même en charge de la vie étudiante, la recherche, l'enseignement supérieur, la métropole et l'intercommunalité et il sera, à sa demande et à celle de son groupe, en charge de la délégation écologie urbaine. Mme Cathy CARIME-JALIME, quant à elle, sera en charge de la délégation ville résiliente.

1. Inscription de trois vœux d'urgence à l'ordre du jour.

Mme CALANDRA

J'annonce, comme à l'accoutumée, le dépôt des vœux d'urgence. Donc en plus des 7 vœux déposés en temps utiles par les groupes, nous aurons à débattre ce soir de trois vœux d'urgence, si vous en êtes d'accord : un vœu du groupe socialistes et apparenté-e-s, un vœu du groupe écologiste et un vœu du groupe « Place au peuple ! » Comme vous le savez, ces vœux d'urgence ne peuvent être mis en discussion que si notre Conseil l'accepte par un vote en séance conformément à l'article 15 du règlement intérieur.

Après consultation des membres, les vœux d'urgence sont inscrits à l'ordre du jour.

2. Délibération n° 20.2018.138 : Approbation du procès-verbal de la séance du 22 mai 2018.

Après consultation des membres, le procès-verbal est adopté.

Mme CALANDRA

Alors nous allons, contrairement à la règle et à la pratique habituelle de notre Conseil, mettre en débat, exceptionnellement, et j'insiste sur le fait que ce soit exceptionnel, car je ne veux pas que ça devienne systématique pour éviter que notre Conseil n'ait à débattre sous la pression de groupes d'intérêts, même si les intérêts sont nobles et légitimes. Je rappelle que les règles des Conseils municipaux contenus dans le Code général des collectivités territoriales visent en démocratie à ce que nous puissions débattre librement et sans aucune pression.

3. Vœu

V20-2018-187 : Vœu concernant les affectations en 6^{ème} au collège Henri Matisse, déposé par Frédéric Guerrien et les élu-e-s écologistes, soutenu par Raphaëlle Primet et les élu-e-s communistes, Lamia El Aaraje et Nathalie Maquoi pour les élu-e-s socialistes.

M. GUERRIEN

Oui, bonsoir Madame la Maire. Merci effectivement de cette inversion exceptionnelle de l'ordre du jour pour une situation exceptionnelle et puis aussi eu égard au fait que des familles se sont déplacées pour assister au vœu. Donc merci d'avoir accepté cette modification. Donc comme vous l'avez vu, ce vœu demande le soutien du Conseil aux familles, un certain nombre de familles de quatre écoles primaires, qui étaient concernées par une sectorisation, une affectation au collège Henri Matisse et qui ont eu la désagréable surprise ce week-end, il y a une situation un petit peu anxiogène, d'apprendre au moment de l'inscription de leurs enfants que ceux-ci, donc au nombre de 40, n'étaient pas affectés sur ce collège mais étaient affectés d'office et de manière dérogatoire, mais pour le coup à l'initiative du rectorat, sur quatre autres collèges de l'arrondissement. Donc bien sûr, cette situation a généré une situation de surprise, et puis a été assez anxiogène pour les familles et pour leurs enfants pour qui évidemment le passage de l'école primaire au collège est un moment important, un saut dans l'inconnu qui avait été préparé pendant toute l'année dans la perspective du collège Henri Matisse,

dont ils avaient déjà rencontré le principal qui s'était également déplacé dans leurs écoles. Donc face à ça, il y a eu une mobilisation de ces parents-là qui nous ont interpellés. D'où ce vœu d'urgence devant une situation exceptionnelle et d'urgence. Celui-ci vise à répondre, d'une part, à cette inquiétude, et puis aux situations compliquées qui sont créées par cette décision un petit peu abrupte, disons-le. Compliquée, je l'ai dit pour le ressenti des enfants et des familles mais aussi de manière très pratique concernant les trajets où certains enfants vont devoir se retrouver, au collège, on y va tout seul, à traverser la rue des Pyrénées, à traverser les boulevards des Maréchaux, le quartier Saint-Blaise, ce qui n'est pas pratique. Il y a des questions de fratries qui sont séparées aussi, alors que c'était anticipé de la même manière. Et puis plusieurs de ces familles ont aussi d'autres enfants en bas âge dans d'autres écoles, donc ça devient particulièrement compliqué. Donc ce vœu, et je suis certain que l'ensemble de notre Conseil s'y associera, vise à s'adresser, d'une part, au rectorat, et aux principaux des différents collèges concernés de manière à ce qu'on recherche des solutions au cas par cas, et surtout pour chacun de ces enfants. Alors je le sais puisque depuis que nous avons déposé ce vœu, on a aussi eu quelques échanges, que la recherche de solution est en cours. Tout n'est pas acté. Puis pour un certain nombre de familles, on n'a pas encore de solution. On espère que le rectorat, d'une part, veillera à ce qu'un maximum d'enfants puissent être affectés, bien sûr c'est le premier souhait, au collège Henri Matisse puisque c'était le choix et ce qui avait été prévu. Après, la capacité du collège étant limitée, à ce que chacune des familles concernées par les réaffectations soit bien reçue et qu'une réflexion soit menée avec les principaux des collèges qui sont plus proches de chez eux, en particulier les collèges Hélène Boucher et Lucie Faure qui ne nécessitent pas de traverser la rue et qui ont des transports en commun qui permettent de s'y rendre pour que, je l'espère, très rapidement chacun puisse avoir un lieu d'affectation. Donc je vous invite, tous les groupes, je l'espère, de notre Conseil municipal à voter ce vœu en soutien aux familles. Merci.

Mme CALANDRA

Bien. Alors je vais passer la parole à M. LE BARS qui est l'adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires. Avant cela, je vais passer la parole à Charlotte LAURENT. J'imagine qu'au nom de son groupe, elle veut défendre ça. Mais je dirai un mot quand même un petit peu de méthode. Mme LAURENT.

Mme LAURENT

Je vous remercie. Donc oui, effectivement, c'est au nom du groupe communiste que je prends la parole pour évidemment venir en soutien de ce vœu puisque nous souhaitons soutenir les parents d'élèves qui se retrouvent dans cette situation délicate. Il paraît assez inconcevable que le rectorat n'ait pas anticipé cette problématique avant, et nous nous en étonnons, et mette du coup des familles devant le fait accompli dans un délai calendaire qui est assez tardif. Ces faits révèlent les dysfonctionnements importants du rectorat, notamment dans la communication entre l'administration, les écoles et des établissements du secondaire. Ces dysfonctionnements sont déjà dénoncés par des syndicats, comme le SNUipp, la FSU, car ils impactent les parents mais également les enseignants qui manquent souvent d'interlocuteurs. Il s'agirait de renforcer effectivement les moyens du rectorat en termes de personnel pour mettre fin à ces problématiques. Nous souhaitons également profiter de ce vœu pour évoquer les problématiques liées à l'évitement de la carte scolaire et les ségrégations qui en résultent, notamment sur notre territoire. La ségrégation scolaire met à mal les principes d'égalité chers à l'école. Paris est le territoire où cette ségrégation agit avec le plus d'impact éducatif, et des impacts éducatifs désastreux pour les élèves et les enseignants. Le manque de mixité sociale dans nos collèges, particulièrement élevé, a un impact direct sur le travail des enseignants qui cumulent un nombre d'élèves demandant une attention renforcée. Les conséquences se font sentir en termes d'effectifs et de classes évidemment avec un nombre d'élèves de plus en plus élevé qui partent vers le privé après la sixième, impliquant des fermetures de classe en 5^e dans certains collèges. La disparition des aides éducatives en lien avec la suppression des contrats aidés n'aide évidemment pas à améliorer la dégradation des conditions d'enseignement dans le secondaire. Et nous saluons d'ailleurs la création très prochaine de l'observatoire parisien de la mixité sociale et de la réussite éducative, entre autres à l'initiative du groupe communiste de Paris. Cet outil permettra d'offrir une meilleure connaissance de la ségrégation scolaire. Il permettra d'envisager des dispositifs pour améliorer la situation parisienne. En bref, vous l'aurez compris, nous soutenons ce vœu, qui d'ailleurs dans ses requérants sont plus que raisonnables. Nous pouvons évidemment comprendre les requérants qui sont là, qui semblent effectivement respectueux vis-à-vis des familles qui subissent cette situation, à un moment en plus où l'entrée en 6^e est quand même un passage important pour les

enfants et on essaie de préparer un maximum nos enfants à cette entrée en 6^e. Et quand on se retrouve dans une situation où finalement on va peut-être devoir aller dans un autre collège que celui dans lequel il était prévu, c'est quand même effectivement un petit peu particulier et surprenant comme situation se produisant à la mi-juin. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ? Allez-y, M. SOREL.

M. SOREL

Merci, Madame la Maire. Effectivement, j'interviens au nom du groupe « Place au peuple ! ». Nous soutenons bien évidemment ce vœu. Et j'imagine sans peine le stress des parents et des enfants qui sont mis devant le fait accompli. J'ai moi-même une enfant qui va rentrer en 6^e l'année prochaine, donc je n'ai aucun mal à imaginer la situation dans laquelle se trouvent un certain nombre de parents et d'enfants. Je ne vais pas reprendre ce qu'a dit Charlotte LAURENT avec laquelle je suis, pour l'essentiel, d'accord. Il y a effectivement des dysfonctionnements, un manque de moyens. Ça se voit dans les écoles primaires, dans les collèges. Et il y a effectivement le problème, à Paris, le problème criant de la carte scolaire avec, je vois bien en tant que parent d'élève, la bataille permanente que c'est d'essayer de convaincre les parents de ne pas mettre leurs enfants dans le privé, de garder leurs enfants à l'école publique. C'est une bataille, enfin, sans relâche. Et on n'est pas aidé par l'Éducation nationale qui ne met pas les moyens. Et tout le monde se trouve aujourd'hui dans une situation compliquée. Nous espérons, enfin, ce vœu effectivement semble raisonnable dans ses considérants, et nous espérons que des solutions concrètes seront trouvées très rapidement pour les parents et les enfants. Merci.

M. LE BARS

Oui, merci, Madame la Maire. Donc j'appelle bien évidemment, moi aussi, à voter ce vœu car personne ne peut se satisfaire de cette situation. La seule réserve que j'ai à apporter sur ce vœu, c'est une question davantage de méthode puisque je ne suis pas convaincu qu'un vœu soit la forme la plus appropriée pour régler cette question puisque quand un problème de cette nature se pose, et chaque année on peut être confronté à ça dans tel ou tel collège, ça arrive, donc là, effectivement, ça concerne 40 familles, et c'est beaucoup. Il faut traiter ce problème mais lorsqu'un problème similaire se pose, j'ai pour habitude de contacter et le directeur académique des services et le cabinet de Patrick BLOCHE pour trouver des solutions au cas par cas avec ces différentes administrations. Et en général, nous y arrivons. Et par ailleurs, je tiens toujours à disposition mon numéro de téléphone pour échanger avec les parents qui le souhaitent pour que je puisse leur apporter mon appui dans ces cas-là, puisque c'est important aussi que les parents se sentent soutenus par la mairie d'arrondissement. Cette fois, c'est un peu différent puisque le problème a émergé il y a deux jours environ. Donc deux jours plus tard, un vœu est déposé sans que j'aie vraiment eu le temps, ou en tout cas, le temps nécessaire, de régler ces problèmes. C'est pour ça que je suis pour le vœu bien évidemment, cela va de soi. Mais je n'ai pas besoin du vœu pour essayer de trouver des solutions avec le rectorat et avec le cabinet de Patrick BLOCHE sur ces questions-là. Voilà, c'est vraiment ce point de méthode que je voulais souligner. Mais bien entendu, au nom du groupe DPE, nous appelons à voter ce vœu.

Un point sur - donc c'est hors vœu - mais sur la sectorisation, je partage avec vous un certain nombre de constats et nous sommes en train de travailler avec le cabinet de Patrick BLOCHE, là aussi, sur un projet de sectorisation assez ambitieux et ce n'est plus un secret puisque nous avons une réunion en mairie lundi soir avec des parents d'élèves élus des différents établissements. Et nous souhaitons étudier la possibilité d'une sectorisation multi-collège afin de favoriser la mixité sociale dans les collèges notamment du sud de l'arrondissement, donc ce qui concerne les parents présents ce soir, en partie du moins. Donc je partage de constat de forte ségrégation entre les collèges à Paris puisque Paris est l'académie la plus ségréguée de France. Donc c'est un constat objectif que la DASCO a fait, que les services de l'Éducation nationale ont fait. Et c'est un constat qu'on partage notamment dans le cadre de l'observatoire sur la mixité. Donc on s'attelle à régler ce problème. Ce n'est pas simple. Mais c'est en tout cas, quelque chose qui nous tient à cœur. Voilà.

Mme CALANDRA

Merci, M. LE BARS. Mme MAQUOI.

Mme MAQUOI

Merci, Madame la Maire. Bien sûr, le groupe socialistes et apparenté-e-s s'associera...

M. LE BARS

Non, je voulais juste préciser que bien sûr Mme MAQUOI m'avait alerté très rapidement de la situation. J'avais oublié de le mentionner. Donc je tenais à l'en remercier.

Mme MAQUOI

Donc bien sûr le groupe socialistes et apparenté-e-s votera ce vœu. Et effectivement, je voulais apporter cette précision puisqu'apparemment il y avait des questions de méthode, que dès le lundi matin, et je pense que nous avons travaillé en bonne intelligence pour essayer de trouver, y compris avec le cabinet de Patrick BLOCHE, des solutions concrètes, déjà pour les familles. Et un des objectifs aussi de ce vœu, c'est d'essayer de faire mieux pour l'année prochaine parce que là, on est en réaction. On ne peut que regretter ce qui s'est passé. Et ce que nous voudrions pour les parents et les familles et les enfants l'année prochaine, c'est que du coup, il n'y ait plus cette situation d'ampleur qui se reproduise. Parce qu'ensuite, il y a des aménagements pour deux ou trois élèves par collège, encore on peut toujours l'entendre à Paris vu le nombre d'enfants concernés. 40, c'est autre chose. C'est une classe et demie.

Mme CALANDRA

Bien, alors Mesdames et Messieurs, je fais le constat d'abord que le collège Henri Matisse a longtemps été à l'abri de ce type de problème, et pour cause, comme la grande majorité des collèges du 20^e arrondissement, il faisait plutôt l'objet de mesures d'évitement, de stratégie d'évitement de la part d'un certain nombre de parents que d'une sur inscription. Je constate avec plaisir que les 10 années de travail commun avec les deux principaux qui se sont succédés mais surtout avec Mme JOURDY, l'actuelle principale du collège Matisse, ont porté leurs fruits et que désormais le collège Matisse est devenu un collège plutôt attractif du 20^e arrondissement et ça n'est que justice car, pour ma part, et je sais qu'Alexandre LE BARS pense la même chose, Mme JOURDY est une excellente principale qui travaille très bien. Et vous savez que le principal - il n'y a pas que les moyens, les dotations horaires globales ou les moyens divers - vous savez que le rôle d'un principal dans un collège est fondamental. Il a d'ailleurs un statut de chef d'établissement et la façon souvent dont il s'investit dans sa mission change beaucoup de choses. Mme JOURDY a travaillé en lien permanent avec la mairie du 20^e sur tous les aspects, les installations de ruches et végétalisation du toit du collège. Elle a travaillé avec nous dans l'intervention d'Action collégiens pour les collégiens les plus fragiles et en difficulté, etc. Je ne détaillerai pas tout ce qu'on a fait depuis des années mais je constate que ça porte ses fruits. Pourquoi est-ce que cette année, il y a visiblement un tel delta entre les demandes d'inscription et les places ? Eh bien, parce qu'il y a visiblement des évitements qui ne se font plus et les parents souhaitent inscrire, les parents du secteur, des écoles de secteur, souhaitent inscrire leurs enfants à Matisse, ce que je peux très bien comprendre. Bien entendu, comme la mairie du 20^e l'a toujours fait, nous allons tout faire pour essayer d'aider, même si je le rappelle sur la sectorisation, les affectations des enfants au niveau collège, ce ne sont pas les mairies d'arrondissement qui sont à la manœuvre, c'est l'Hôtel de Ville et le rectorat. Les mairies d'arrondissement sont plus consultées que véritablement opérationnelles dans cette affaire. Nous avons donc été saisis lundi. Et je rappelle qu'il y a un adjoint en charge qui est Alexandre LE BARS, qui est par ailleurs extrêmement compétent dans ces domaines et qu'Alexandre a toujours travaillé avec moi pour saisir le rectorat rapidement, faire en sorte d'organiser des réunions pour trouver des solutions. Ce qui ne veut pas dire qu'on a une baguette magique. On a toujours fait ainsi : je trouve que déposer un vœu deux jours après une saisine, c'est un peu rapide pour nous laisser le temps de travailler. Je tenais à le dire. C'est tout. Maintenant, bien sûr, moi je vais le voter, comme nous tous autour de cette table, puisqu'évidemment, personne ne peut être en désaccord avec cela. Maintenant, attention à ce que chacun d'entre nous, on ne se mette à déposer des vœux dans les délégations des collègues. Je le dis juste. On ne va pas se saisir nous-mêmes. On travaille ensemble, on est un collectif. Laissons le temps à nos collègues élus de travailler dans leur domaine, de rencontrer les parents d'élèves, de rencontrer le rectorat. Bref, ce qu'on fait habituellement dans ce cas-là.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

4. Délibérations

2018 DVD 24 : Plan vélo - Approbation du plan triennal 2018 - 2020. Demande de subventions correspondantes auprès de la Région Ile de France. M. Renaud MARTIN rapporteur.

M. PERIFAN

Merci, Madame la Maire. Bonsoir, chers collègues. Je voulais intervenir effectivement concernant l'approbation du plan triennal 2018. D'abord, une remarque et je félicite l'Exécutif parce que c'est un exercice difficile : cette délibération accomplit l'exploit de dresser un bilan du plan vélo sans donner de chiffres de réalisation. Ça, c'est plutôt pas mal. L'objectif du plan vélo est de créer 124 000 km de piste cyclable protégée. La Maire de Paris dit qu'elle va créer 700 km d'aménagement cyclable mais en y incluant les couloirs de bus, les simples bandes cyclables et les doubles sens cyclables créés automatiquement lors du passage d'une rue à sens unique en zone 30. Entre 2015 et 2018, 459 km ont ainsi été créés par la mise en œuvre des zones 30. Selon l'observatoire du plan vélo mis en place par Paris en Selle, voici le bilan des aménagements en site propre réalisés depuis l'adoption du plan vélo : 0 km en 2015, 5,3 km en 2016, 8,6 km en 2017. 12 % seulement des pistes en site propre ont été réalisées et 17% ont été définitivement abandonnées. Il reste encore 71 % à réaliser alors que 70% de la mandature s'est écoulée. La qualité de certains aménagements, d'autre part, est contestée par les cyclistes. Je prends un exemple : sur les voies sur berges, il faut couper les files dévolues aux voitures pour rentrer et sortir de la piste, ce qui évidemment est très dangereux pour les cyclistes. Certains projets ont pris du retard en raison de l'obstination de la Ville de Paris à aller contre les préconisations du Préfet de police qui craignait pour le bon cheminement des forces de secours et de sécurité. Je pense à la rue de Rivoli et à d'autres secteurs. La Ville a fini par entendre raison mais ça a été beaucoup de temps perdu. Concernant le stationnement, la délibération indique que l'objectif de 10 000 places est en passe d'être atteint. Mais là encore, l'observatoire du plan vélo indique que seulement 4 000 places ont été créées. On se demande où sont les 6 000 autres. Le Conseil régional oblige les collectivités à présenter un plan triennal pour obtenir des subventions. Je vous rappelle que les subventions d'aménagement qui sont financées par le conseil régional peuvent atteindre 50% du coût de ces aménagements. Le plan triennal porte donc sur 90,9 km de piste cyclable et se décompose comme suit : 26,8 km en 2018, 12,1 km en 2019, 52 km en 2020. Pour 2020, l'hypothèse est peu probable, surtout que l'annexe ne mentionne que deux projets. Un moratoire sur les travaux de voirie sera mis en place à partir de l'été 2019 jusqu'aux municipales. Il nous semble donc irréaliste de dire que vous pourrez exécuter sur les neuf derniers mois de 2020 ce que vous n'avez pas pu réaliser en 5 ans de mandature. Enfin, et c'est de bonne guerre je dirais entre parenthèses, la Ville de Paris tente de mettre le retard du plan vélo sur le compte de la Région, bien sûr c'est facile, qui ne verserait pas de subventions. Je vous rappelle que la Région Île-de-France et Valérie PECRESSE viennent d'attribuer en mars dernier une enveloppe de 4,5 millions d'euros, un record pour un département francilien. 2 millions d'euros avaient été versés en 2017. Nous voterons bien évidemment quand même cette délibération. Mais là encore, entre les effets d'annonce et la réalité, je pense que la Ville de Paris devrait être un peu plus modeste. Je vous remercie, chers collègues.

Mme CALANDRA

Alors M. PERIFAN, M. Renaud MARTIN exceptionnellement a été retenu. Il eût mieux valu qu'il soit présent. Il est plus spécialiste que moi de ces questions. Néanmoins, alors d'abord, je note que vous posez une question pour l'ensemble de Paris. Et j'imagine que vous la reposerez au Conseil de Paris à Mme HIDALGO et à son équipe et à M. NAJDOVSKI. Ce que je peux vous dire, vous dites qu'il y a une différence entre les annonces et la réalité. Oui, ça, c'est la maladie de la politique. C'est pour ça que moi, je ne fais jamais d'annonce, ou très peu. Et je préfère d'abord travailler et après, annoncer les résultats. En général, c'est plus efficace. Bon, alors ce que je voulais vous dire simplement, soyons clairs. D'abord, l'aménagement de pistes cyclables n'est absolument pas en réalité la même chose selon les arrondissements. Vous imaginez bien que dans un arrondissement comme le nôtre avec des pentes telles que les nôtres, des rues, une voirie extrêmement étroite. Nous, on a très peu de voirie haussmannienne. On n'a pas les grands boulevards du 8^e ou du 9^e arrondissement. On n'a pas, même sur les boulevards des Fermiers généraux, par exemple, le boulevard de Belleville, vous avez une piste cyclable sur le boulevard de Belleville. Vous avez noté qu'elle n'est absolument pas respectée. Les camions de livraison se garent dessus en permanence, abîment les séparateurs qui ont été faits. Bref, les vélos ne l'utilisent quasiment pas parce qu'elle n'est pas respectée, malgré des interventions de la police, de nos services, etc. Pour moi, il me semble que la difficulté, c'est que déjà,

il ne faut pas faire des annonces généralisantes, sur tout Paris, il faut prendre en compte les choses objectivement. Qu'est-ce qu'on a fait dans le 20^e arrondissement ? Comme on avait une voirie étroite, des petites rues et qu'on savait qu'on ne pouvait pas aménager des pistes cyclables séparées du reste de la circulation, parce que ça boucherait toute la circulation ou alors il fallait supprimer les trottoirs, ou alors supprimer des places de stationnement massivement. On l'a fait à certains endroits. A certains endroits, on a supprimé des places de stationnement, mais je vous rappelle qu'objectivement, on nous fait souvent le procès d'être anti-voiture. Moi, j'essaie dans le 20^e arrondissement de faire vivre tous les modes de déplacement en même temps en réduisant la place en surface pour les voitures, en augmentant celle en souterrain notamment, parce qu'on a beaucoup de parkings vides chez les bailleurs sociaux. Mais enfin, je ne peux pas supprimer toutes les places de stationnement en rotatif aérien parce que tout simplement, il y a les visiteurs, les touristes, les commerçants qui n'habitent pas Paris. Enfin, il y a des tas de gens qui viennent à Paris tous les jours. Bon, alors ce qu'on a fait dans le 20^e, c'est qu'on a mis des pistes cyclables, certes, qui sont des tracés au sol à contresens dans les rues et ça marche très bien. Il n'y a pratiquement jamais d'accident. Ça ralentit la vitesse des voitures parce qu'ils voient des cyclistes en contresens. Et ça les ralentit. Et ça profite aux cyclistes qui peuvent prendre notamment des petits sens interdits, etc., ce qui chez nous est important, parce que comme il y a beaucoup de pentes, si vous ne pouvez pas remonter à contresens, vous devez faire des grands détours et pour les cyclistes, c'est plus fatigant quand c'est à la force du mollet évidemment. Après, les engagements sur les pistes cyclables, je vous le dis clairement, moi, j'ai eu une discussion, par exemple, avec M. NAJDOVSKI sur le boulevard de Belleville. Nous avons une discussion que je qualifierai d'assez tonique. Parce que M. NAJDOVSKI voulait faire une piste cyclable double flux sur notre côté 20^e. Alors ce n'est pas de sa faute. Il se trouve que le boulevard Belleville, les boulevards des Fermiers généraux, on ne peut pas les élargir. Là, je crains que les architectes des bâtiments de France, la commission du vieux Paris et même les habitants ne soient pas d'accord pour qu'on démolisse une partie des immeubles. Bon, alors on fait avec ce qu'on a. Le problème du boulevard de Belleville, c'est qu'il est dissymétrique. Donc vous avez des parties plus larges, côté 20^e, notamment à hauteur, vous savez, de la contre allée des Maronites, on l'appelle comme ça. Et par contre, côté 11^e, le trottoir est plus étroit et il y a beaucoup plus de difficulté pour les piétons. Du côté 20^e, M. NAJDOVSKI dit : « On va faire une piste cyclable double flux, mais sur le trottoir, en réduisant le trottoir. » Mais ça impliquait que les livraisons devaient traverser le boulevard, vous voyez, avec le diable, devaient garer le camion de l'autre côté, traverser avec le diable et faire comme ils pouvaient pour monter sur les trottoirs. Inutile de vous dire que déjà, je vous l'ai dit, ça ne sera pas respecté. Et la piste cyclable, les camions se gareront dessus à nouveau, et surtout l'inconvénient le plus effectif, c'était que les bus, alors qu'on crée deux lignes de bus dans ce quartier-là, les bus allaient être envoyés dans la circulation des voitures. Il n'y avait plus de lignes de bus séparées. Donc nous avons dû arbitrer entre le bus et les vélos. À l'heure d'aujourd'hui, je suis navrée de faire ça, mais les bus transportent beaucoup plus de gens que les vélos. Donc nous avons arbitré en faveur des bus. Ça n'a pas été simple. M. NAJDOVSKI a défendu très ardemment les cyclistes, a fait son travail, mais il est adjoint au transport et déplacement, pas seulement aux vélos. Donc il doit aussi défendre tous les modes de transport. Pour l'instant, l'arbitrage qui a été retenu, c'est que ce seront les bus qui seront privilégiés. Ça ne veut pas dire, moi je voudrais que... et les cyclistes malheureusement devront circuler dans la voie de bus, avec les bus. J'aurais préféré qu'ils aient leurs propres pistes cyclables. Je suis d'accord avec eux. C'est mieux. Mais on fait avec ce qu'on a. Et on a un boulevard de Belleville où on va devoir réduire la place de la voiture, maintenir la file de bus large et faire passer les cyclistes en agrandissant la voie bus, nous aurons une meilleure desserte. Et vous savez que les voies de bus sont mieux respectées que les pistes cyclables. Donc nous avons une garantie que les cyclistes pourront passer. Je vous cite un exemple. Mais chaque voirie offre un cas différent. Regardez la voie bus de la rue des Pyrénées qui a été faite bien avant que je ne sois Maire. C'est une voie bus qui est peinte au sol. Elle n'est jamais respectée parce qu'il n'est pas possible de la respecter. La rue des Pyrénées est trop étroite pour qu'on puisse mettre à la fois un bus et à la fois deux flux de voiture en montant et en descendant. Donc tout ça, ce sont des problèmes objectifs. C'est pour ça d'ailleurs qu'il vaudrait mieux faire attention, quand on annonce des objectifs, à la dure réalité qui s'oppose souvent à nos ambitions. Ça ne veut pas dire qu'il ne faille pas avoir une ambition pour les plans de déplacement cycliste pour Paris et l'Île-de-France. Ce qu'il faut faire, plutôt que de se renvoyer à la tête des accusations, c'est qu'il faut développer partout où c'est possible les pistes cyclables double flux, mais quand c'est possible. Évidemment, faire attention aux tourne à gauche, aux tourne à droite, à la sécurité des cyclistes. J'attire aussi l'attention des cyclistes sur le fait qu'il faille respecter les piétons quand ils traversent. Et les piétons même quand les pistes cyclables sont sur les trottoirs, il faut faire attention. Mais, bon, vous voyez bien, par exemple, qu'il y a des endroits comme le boulevard Magenta où la piste cyclable,

passé en partie sur les trottoirs parce qu'on n'a pas pu faire autrement. Ce n'est pas la meilleure solution. Donc Paris est une ville ancienne et relativement petite et étroite. Ce n'est pas Amsterdam. Non, je dis une bêtise. Je pensais plutôt à la Haye parce qu'Amsterdam, c'est pareil, c'est une voirie étroite, etc. Donc ce n'est pas la Haye. Ce n'est pas, je ne sais pas, Berlin, par exemple, ou Strasbourg. Mais ce que je peux dire aussi, c'est qu'il faut se situer en dynamique. Le flux de véhicules individuels de voitures, si vous voulez, privées, ne cessent de baisser à Paris comme dans toute l'Île-de-France, comme dans toute la France. Je pense que d'ici 10 ans, on aura, avec l'auto partage, avec des évolutions du mode d'utilisation de la voiture, avec l'évolution des véhicules qui seront, à mon avis, plus petits, les véhicules du quotidien seront plus petits. Ils circuleront au gaz bio, enfin, etc. Et vous aurez beaucoup plus d'auto partage. Je pense même que d'ici quelques années, on n'aura même plus de permis de conduire dans les villes parce que les gens circuleront dans des véhicules sans permis, étant donné que pratiquement, toute la ville sera à moins de 50 km/h, voire à 30. Donc il n'y aura plus besoin de passer le permis. Tout ça, d'ici 10 ans, à mon avis, fera qu'on dégagera beaucoup plus de places pour faire passer les vélos et d'autres modes... les fauteuils roulants, etc. Mais là, on est dans une phase très compliquée où vous avez encore la culture, je dirais, ancienne, de la voiture. Je note d'ailleurs que les Républicains se convertissent donc aux modes de circulation douce. Non, je rigole, M. PERIFAN. Je sais que vous y êtes attaché aussi. Mais il y a des endroits où on peut le faire. Je rappelle que moi ici, il y a près de 10 ans, dans la mandature 2008-2014, j'avais demandé à Bertrand DELANOË de nous financer un rail mécanique dans les trottoirs de l'avenue Gambetta pour faire une montée des vélos. Vous savez, ça existe en Norvège. Et que je m'étais fait jeter proprement pour cause de... Non, mais c'était très cher. Il faut bien le reconnaître. Donc je m'étais fait jeter dans les grandes largeurs. Voilà. Donc je le dis mais peut-être que dans quelques années, la pratique du vélo sera telle. Alors maintenant, on résout ça avec le vélo électrique pour monter les pentes. Bon, on voit bien qu'on est dans une phase de transition, que c'est difficile. Une chose, je vous le signale, je signale dans ce Conseil, que moi, ça fait 20 ans que je me bats avec la RATP pour qu'on ait des bus avec des racks à l'arrière pour mettre des vélos. Ça existe dans des villes comme San Francisco. Je crois qu'il y a des villes mexicaines aussi, où les bus peuvent prendre des vélos, pour monter les pentes. Alors la RATP me regarde à chaque fois comme si j'étais complètement dingue. Mais un jour, ça viendra. On pourra monter des pentes très dures ou on pourra aller en banlieue avec son vélo et finir le trajet en vélo, etc. Tout ça va se faire. Ne doutez pas de ma détermination à aider vraiment à ce que ce plan vélo se fasse. Mais encore une fois, je répète avec l'exemple du boulevard de Belleville, il y a des moments où si vous devez choisir entre le bus et les vélos, c'est difficile. C'est à contrecœur que j'ai dit non à la piste double flux. Mais je ne sais pas comment faire passer à la fois les voitures, le bus, les vélos, les livraisons, les piétons et le marché alimentaire les mardi et vendredi. Voilà, ça, ça ne tient pas. Il y a un moment, on ne sait plus faire. Je sais que je n'ai pas répondu à toutes vos demandes. Je pense que vous reposerez cette question au Conseil de Paris et je ne doute pas que Christophe NAJDOVSKI saura vous apporter les éclairages utiles.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2018 DFPE 109 : Subventions (476.222 euros), avenants avec l'association Gan Yossef (20^e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2018 DFPE 110 : Subvention (269.119 euros) et avenant n° 2 avec la Fondation Casip Cojasor (20^e) pour sa halte-garderie (20^e). Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

M. NONY

Oui, Madame la Maire, mes chers collègues, je vais être bref puisque c'est un débat que nous avons chaque année, et notre position n'a pas changé. Danielle SIMONNET la défend depuis longtemps maintenant. Nous sommes résolument opposés au financement public des crèches confessionnelles. Nous voulons que l'argent public aille à des établissements laïcs qui accueillent sans distinction de confession, d'origine ou même de moyen. Les Juifs avec les Juifs, les catholiques avec les catholiques, les musulmans avec les musulmans, les athées avec les athées ou que sais-je encore, ce n'est pas notre vision. Plus que jamais dans le contexte actuel, nous avons besoin de mixité, d'ouverture et d'échange. Donc en conséquence, nous voterons contre ces délibérations. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie de votre sobriété. Mme DUCHAUCHOI.

Mme DUCHAUCHOI

Madame la Maire, merci. Je souhaitais juste intervenir pour dire que ces deux associations sont des associations avec lesquelles on travaille. Et on travaille correctement, qu'elles participent aux commissions, et que du coup, c'est faux dire qu'en tout cas, il y a de la ségrégation dans ces associations. Puisque c'est une association qui accueille tous les enfants puisqu'elle participe aux commissions d'attribution. Vous savez que je suis très vigilante au travail avec ces structures, que les années précédentes, c'est arrivé que je fasse en sorte qu'à un moment donné, on ne vote pas certaines subventions à des associations qui me semblaient juste. Là, il y a une association qui a été retirée, dont je ne citerai pas le nom mais qui a été retirée parce qu'on a des questions encore avec cette association. Donc celles qui figurent ici, c'est des associations avec lesquelles on travaille et sur lesquelles les enfants sont pris en commission dans le cadre de la commission d'attribution et où il n'y a pas de ségrégation d'enfants. Je ne sais pas si ce sera suffisant. Mais en tout cas, c'est des éléments de réponse que je peux vous apporter. Et je suis vigilante et on est vigilant aussi avec Madame la Maire à ce que du coup ce soit le cas et que le travail soit fait, Madame la Maire.

Mme CALANDRA

Merci Mme DUCHAUCHOI. Comme chaque année, nous faisons également la même intervention, à savoir que nous demanderons le vote des subventions aux crèches qui respectent la convention qu'elles ont signé avec la Ville de Paris, et croyez bien qu'il y a beaucoup de vigilance de notre côté sur tous les aspects internes aux crèches et à toutes les crèches, pas seulement celles-ci. Tout ce qui est santé, les médecins de la PMI passent régulièrement et à l'improviste dans les crèches. Ils vérifient. Tout est vérifié. Les diplômes, la réalité des diplômes de l'encadrement, enfin, des adultes, les conditions d'hygiène, la nourriture donnée aux bébés, la pédagogie, etc., enfin, pédagogie, je ne sais pas comment dire ça, l'éveil, merci. Donc évidemment les conditions matérielles d'hébergement. Donc compte tenu de cet échange rituel, je vous consulte.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

2018 DAE 75 : Budget Participatif Subventions (340.000 euros) et conventions avec huit structures lauréates de l'appel à projets « Ouverture de commerces circulaires : magasins 100% vrac et ateliers de réparation ». Mme Florence de MASSOL, M. Stéphane VON GASTROW, M. Loïk LE BORGNE, M. Weiming SHI rapporteurs.

M. LE BORGNE

Oui, je vous remercie, Madame la Maire. Cette intervention en quelques mots pour souligner ces deux beaux projets qui vont émerger. Tout d'abord, des projets qui sont une directe émanation du budget solidaire, il faut le souligner, du projet *Tous Récup'*, notamment le projet d'Extramuros qui est une menuiserie solidaire qui existe déjà depuis quelques années dans l'arrondissement, qui propose des chantiers éducatifs à destination de publics éloignés de l'emploi ou de jeunes en situation de rupture scolaire et qui ont fait aussi pas mal d'actions hors les murs et qui là, aura l'occasion de développer une forme de *repair café* autour de la question de l'*upcycling* comme c'est dit, c'est-à-dire du réemploi, des chutes de bois notamment. Et pour souligner cet apport essentiel de ce *repair café*, qui sera bien sûr ouvert au public, et qui s'inscrit dans une série d'ouverture de *repair cafés* dans le 20^e, comme celui qui est aussi au sein de la MJC, rue du Borrégo animé par le Conseil de quartier TPSF. Et l'autre projet, défi bio qui correspond à la volonté d'ouvrir de nouveaux commerces de vrac à Paris alors qu'il en existe assez peu ou qui sont concentrés au cœur de la capitale et qui nous semble aussi être une très bonne idée. Donc il y avait besoin d'aide pour l'amorçage de ces deux projets et je m'en félicite.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. VON GASTROW, est-ce qu'on peut appuyer sur son micro ? Voilà. Merci.

M. VON GASTROW

Merci, Madame la Maire. Oui, en fait, je tenais en fait à resituer cette initiative dans la mesure où elle s'inscrit dans le plan de développement de l'économie circulaire approuvé en juin 2017 par le Conseil de Paris, qu'elle fait suite à un appel à projets en début de cette année et que cet appel à projets a sélectionné effectivement une dizaine de projets. Il s'agit là en fait de pouvoir encourager de manière concrète deux types de magasins très alternatifs. D'une part, effectivement, les magasins en vrac. Pour mémoire, pour l'instant, il n'y a que cinq magasins 100 % vrac sur tout Paris. Et c'est effectivement quelque chose de très intéressant quand on veut lutter contre l'excès d'emballage qui peut exister dans les commerces, quand on veut réduire les déchets à la source, que d'encourager ce type de magasin, sauf qu'effectivement, ces magasins nécessitent des investissements importants au niveau notamment du type de présentation, de silos et autres qu'il faut acquérir pour pouvoir faire une présentation de ce type-là. Et d'autre part, à côté des magasins 100 % vrac, effectivement, comme l'a rappelé mon collègue, Loïk LE BORGNE, il y a aussi ce que nous connaissons davantage, c'est-à-dire le domaine de la réparation, du réemploi. Et effectivement, dans ce domaine, l'association Extramuros s'est déjà bien illustrée et nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion de mentionner son travail. Donc finalement, nous avons la chance dans cette délibération d'avoir les deux types d'activité pour notre arrondissement, c'est-à-dire le magasin 100 % vrac qui devrait donc ouvrir rue des grands champs, et effectivement un *repair café* menuiserie pour la rue de Ménilmontant. Finalement, on touche à la fois le sud et le nord de notre arrondissement. Donc pour toutes ces raisons, comme mon collègue, Loïk LE BORGNE, je vous encourage à voter cette délibération.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne la parole à Mme de MASSOL.

Mme de MASSOL

Oui, chers collègues, juste pour vous rappeler que ce projet émane du Budget participatif puisqu'en 2017, le projet *Tous Récup'* a été soutenu par plus de 18 000 votes et qu'en 2016, il y avait déjà un projet de lutte contre le gaspillage alimentaire qui avait été soutenu par plus de 16 000 votes, et que ces investissements importants que nécessitent ces projets émanent donc du choix des Parisiennes et des Parisiens. Un autre petit élément, effectivement, il n'y a que cinq épiceries 100 % vrac à Paris mais je note avec plaisir que de plus en plus de commerce plus traditionnels ont des rayons en vrac et que cette pratique se développe et je pense que à la fois avec des lieux dédiés au 100 % mais aussi avec des lieux plus classiques, on arrivera petit à petit à se débarrasser de ces déchets complètement idiots que sont les emballages.

Mme CALANDRA

Et une chose importante : l'inauguration du local d'autoréparation d'Extramuros se fera le 27 juin à 16h. Je vous invite tous et toutes à y participer : 146, rue de Ménilmontant.

Après consultation des membres, la délibération est adoptée.

2018 DDCT 82 : Fixation des redevances liées à l'occupation temporaire du domaine public lors de la mise à disposition d'espaces gérés par les conseils d'arrondissement. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

2018 DLH 24 : Réalisation dans les 1^{er}, 4^e, 13^e, 15^e et 20^e arrondissements d'un programme de création de 5 logements PLA-I par SNL-PROLOGUES. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

2018 DU 79 : Appel à projets urbains innovants « Réinventer Paris » - site 205 avenue Gambetta (20^e) - signature d'un avenant à la promesse de vente. Mme Frédérique CALANDRA rapporteure.

2018 DDCT 29 : Subventions (63.500 euros) à 7 associations pour le financement d'actions au titre de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. M. Stéphane VON GASTROW rapporteur.

2018 DDCT 94 : Subventions (110.000 euros) à 24 associations, conventions et avenant, pour le financement d'actions au titre de la lutte contre les discriminations. M. Stéphane VON GASTROW rapporteur.

2018 DU 15 : Acquisition auprès de la RIVP d'un demi-mur mitoyen 192 rue des Pyrénées (20^e) et avenant au bail emphytéotique de COALLIA HABITAT 194 rue des Pyrénées (20^e). Mme Colette STEPHAN rapporteure.

2018 DU 50 : Appel à projet pour le développement de l'habitat participatif - Cession de volumes dépendants de la parcelle sise 9 rue Gasnier-Guy (20^e). Mme Colette STEPHAN rapporteure.

MA20.2018.147 : Autorisation donnée à Madame la Maire du 20^{ème} arrondissement de Paris de signer des conventions de mise à disposition ponctuelle de salles au sein de la Maison de la vie associative et citoyenne du 20^{ème} arrondissement. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure.

2018 DDCT 33 : Subventions (82.000 euros) à dix-sept associations au titre des droits des femmes. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure.

2018 DDCT 34 : Subventions (87.000 euros) à 19 associations, conventions et avenants au titre de l'insertion socioprofessionnelle des parisiennes éloignées de l'emploi. Mme Emmanuelle RIVIER, M. Hamidou SAMAKE rapporteurs.

2018 DDCT 102 : Subventions (100.000 euros) à douze associations, conventions et avenants à conventions au titre de l'éducation à l'égalité femmes-hommes. Mme Emmanuelle RIVIER rapporteure.

2018 DVD 46 : Dispositions applicables au stationnement de surface (poids lourds, déménagements, autocars et professionnels divers). M. Renaud MARTIN rapporteur.

2018 DAC 50 : Subventions (426.000 euros) à 9 structures de création et diffusion de spectacle vivant et conventions pour soutenir leur projet d'investissements. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2018 DAC 131 : Subventions (21.500 euros) aux associations ateliers d'artistes de Belleville, ateliers de Ménilmontant et ateliers du Père Lachaise associés (20^e). Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2018 DAC 285 : Subventions (22.000 euros) à dix associations culturelles intervenant dans le cadre de la politique de la ville dans le quartier de Belleville. Mme Nathalie MAQUOI, Mme Virginie DASPET rapporteures.

2018 DAC 385 : Subventions (14.000 euros) à trois associations gérant des bibliothèques et organisant un salon du Fanzine. Mme Nathalie MAQUOI rapporteure.

2018 DASCO 19 : Subventions (18.900 euros) à diverses associations pour des actions Politique de la Ville (20^e). M. Alexandre LE BARS, Mme Virginie DASPET rapporteurs.

2018 DJS 182 : Subventions (9.500 euros) au titre de la Jeunesse à 5 associations locales et signature d'une convention annuelle avec l'association Lucarne (20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure.

2018 DJS 192 : Subvention (14.500 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion (20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure.

2018 DJS 195 : Subvention (6.000 euros) au titre de la jeunesse à l'association Pazapas Belleville (11^e -19^e -20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure.

2018 DJS 198 : Subvention (5.500 euros) au titre de la Jeunesse à l'Association Jeunesse Éducation (20^e). Mme Charlotte LAURENT rapporteure.

2018 DFPE 08 : Subventions (148.000 euros), conventions et avenants à convention avec neuf associations pour leur activité d'accompagnement des séparations. Mme Anne-Charlotte KELLER rapporteure.

2018 DPE 30 : Subvention (8.800 euros) et convention avec l'Agence Parisienne du Climat (APC) pour un défi "Famille zéro déchet". M. Jérôme GLEIZES, M. Mohamad GASSAMA rapporteurs.

2018 DJS 01 : Subventions (46.000 euros) à 22 associations proposant des activités sportives dans les Quartiers Politique de la Ville (11^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e, 20^e). M. Epency EPARA EPARA, Mme Virginie DASPET rapporteurs.

2018 DFPE 74 : Subventions (451.771 euros) et avenants n° 2 à l'association des Cités du Secours Catholique (20^e) pour ses 2 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2018 DFPE 108 : Subventions (4.513.822 euros) et avenants à l'association ABC Puériculture (16^e) pour ses 19 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2018 DFPE 123 : Subvention (1.939.685 euros) à seize associations, conventions pour la gestion de seize lieux d'accueil enfants parents à Paris et financement des LAEP de la CAF dans les centres sociaux. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2018 DFPE 148 : Subventions (319.748 euros) et avenants à l'Association des Parents d'Élèves des Jardins d'Enfants Franco-Allemands – AJEFA (10^e) pour ses 5 établissements d'accueil de la petite enfance. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

2018 DFPE 157 : Subventions et conventions avec quatre associations pour l'animation et le développement d'ateliers en direction des professionnel.le.s de l'accueil individuel dans le cadre des relais d'assistant.e.s. Mme Karine DUCHAUCHOI rapporteure.

MA20.2018.172 : Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au sein du square de la Justice (20^e) - Convention d'occupation du domaine public avec l'association «La terrasse du T3». Mme Florence de MASSOL rapporteure.

MA20.2018.173 : Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain à usage de jardin partagé, situé au 39, rue Joseph Python (20^e) - Convention d'occupation du domaine public avec l'association «Lucarne». Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DDCT 08 : Subventions au titre de l'animation locale et de la participation citoyenne (36.500 euros) à 20 associations œuvrant dans le 20^{ème} dans le cadre de l'appel à projets politique de la Ville. Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET rapporteures.

2018 DDCT 112 : Mise en œuvre du projet « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires! » voté au Budget Participatif parisien : rénovation et aménagement de 12 locaux associatifs (341 574 euros). Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET, Mme Emmanuelle RIVIER rapporteures.

2018 DDCT 117 : Subventions (100.000 euros) à 7 associations pour leurs actions visant à favoriser la participation des habitants des quartiers populaires dans le cadre de l'édition 2019 du Budget Participatif. Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET rapporteures.

2018 DEVE 50 : Budget participatif 2016 – Création d'une miellerie collective au 33 rue des Vignoles. Subvention (5.000 euros) à l'association Les Pas Sages (20^e). Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DEVE 86 : Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de sachets de bulbes et de graines aux Parisiennes et aux Parisiens. Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DEVE 111 : Subvention (65.000 euros) accordée à Paris Habitat-OPH pour ses actions en faveur de la végétalisation du bâti, de l'agriculture urbaine et du développement de la biodiversité. Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DEVE 113 : Budget participatif "Cultiver en Ville" - Subventions (18.200 euros) à 12 associations dans le cadre de l'appel à projets portant sur les jardins partagés. Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DEVE 114 : Budget participatif « + de nature en Ville » - Subventions (34.500 euros) à 24 associations dans le cadre de l'appel à projets « Protection et développement de la biodiversité ». Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DEVE 119 : Subventions (30.200 euros) à 15 associations pour le financement de 18 projets pour les quartiers populaires. Mme Florence de MASSOL, Mme Virginie DASPET rapporteures.

2018 DPE 34 : Modification du règlement du service public de l'eau. Mme Florence de MASSOL rapporteure.

2018 DDCT 79 : Subventions (254.300 euros), 15 conventions pluriannuelles d'objectifs et 6 avenants avec 21 associations pour le financement de 43 projets sur les quartiers populaires. Mme Virginie DASPET rapporteure.

2018 DDCT 111 : Subventions (502.700 euros) et conventions à 166 associations pour le financement de 213 projets dans les quartiers populaires parisiens – Deuxième enveloppe 2018. Mme Virginie DASPET rapporteure.

Après consultation des membres, les délibérations sont adoptées.

5. Délibérations du Conseil départemental non soumises à vote et sans débat, pour information du Conseil d'arrondissement

2018 DAE 43-G : Subvention (35.000 euros) et convention avec l'association PANORAMA Études Formations Conseils (20^e).

2018 DASCO 16-G : Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires et subventions de fonctionnement (44.026 euros), subventions d'équipement (223.808 euros), subventions pour travaux (317.246 euros).

2018 DASCO 40-G : Divers collèges - Dotations (693.750 euros) pour le soutien départemental aux projets éducatifs.

2018 DASES 131-G : Subventions (85.000 euros) à seize associations et conventions avec 14 associations pour leurs actions sociolinguistiques.

2018 DASES 156-G : Convention relative à la mise à disposition des services et moyens entre le Département de Paris et la Caisse des Écoles (20^e).

2018 DASES 199-G : Subventions (28.000 euros) et conventions avec 11 associations menant des actions autour de la santé dans les quartiers politique de la ville (18^e, 19^e, 20^e).

2018 DASES 204-G : Subvention (6.500 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association d'Éducation Populaire Charonne Réunion - AEPCR (20^e).

2018 DDCT 08-G : Subventions (69.500 euros), 9 conventions pluriannuelles d'objectifs avec 9 associations pour le financement de 16 projets sur les quartiers populaires.

2018 DVD 03-G : Lignes de bus de quartier Charonne (20^e), Bièvre-Montsouris (13^e -14^e) et Ney-Flandre (18^e -19^e) - Convention d'exploitation avec la RATP.

6. Suite des vœux

Mme CALANDRA

À présent, nous allons passer à l'examen des vœux. Donc dans ce Conseil d'arrondissement, nous avons à examiner 7 vœux déposés dans les temps par les groupes politiques composant ce Conseil et trois vœux d'urgence dont l'un a d'ores et déjà été débattu en début de conseil sur le collègue Matisse.

V20-2018-188 : Vœu relatif aux nuisances sonores et poussières occasionnées par les travaux du bâtiment de l'ex-Rectorat de Paris avenue Gambetta, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».

M. NONY

Oui, Madame la Maire, mes chers collègues, comme vous le savez, ce projet de centre commercial sur le site de l'ancien rectorat a fait l'objet d'une forte mobilisation des habitants et des commerçants du quartier que, pour notre part, nous avons soutenue. Et par ailleurs, donc ces travaux qui sont engagés génèrent de fortes nuisances pour les habitants à tous points de vue, notamment des nuisances sonores. Ils s'en plaignent amèrement. Donc nous demandons à travers ce vœu plusieurs choses. Nous demandons, d'une part, un minimum de transparence et un minimum de concertation avec les habitants, un minimum d'information à destination des habitants. Nous demanderons aussi, et ça me semble bien être le moins, que la réglementation soit appliquée pour protéger autant que faire se peut les riverains des nuisances. Parce que là, véritablement, il y a un certain nombre de plaintes des riverains concernant ces nuisances qui nous ont été communiquées. Et cette situation nous semble appeler une réponse de la part de la mairie d'arrondissement. Je vous remercie.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme HAZAN, allez-y !

Mme HAZAN

Merci, Madame la Maire. Donc j'ai également rencontré les gens qui habitaient dans la rue du Groupe Manouchian, qui sont évidemment très ennuyés par la longueur et l'intensité des bruits. Ça, je suis tout à fait d'accord avec ce qui se passe actuellement. Et même des travaux qui ont eu lieu les dimanches, notamment dimanche dernier. Dimanche dernier, une grue a été livrée, vous avez dû le voir, puisque l'avenue Gambetta a été complètement arrêtée. Et c'est venu s'ajouter. Donc disons que là, ça a plus que débordé. Donc c'est sûr que j'aimerais que vous attachiez le plus d'importance possible, Madame la Maire, à la demande de ces personnes qui sont des gens assez âgés, pas très fortunés, qui n'ont donc pas d'isolation dans leurs appartements, de pouvoir les aider. Merci.

Mme CALANDRA

Déjà, je souhaitais, sauf s'il y a d'autres interventions sur le sujet, dire plusieurs choses. Il y a plusieurs sujets dans le même sujet. Alors d'abord, vous avez noté que dans le 20^e arrondissement depuis une dizaine d'années, depuis que je suis Maire, il y a beaucoup de chantiers dans le 20^e arrondissement. Il n'y a pas qu'au rectorat. Il n'y a pas que des chantiers privés. Il y a beaucoup de chantiers publics. Par exemple, moi, j'habite à côté de l'école du 103, Gambetta où il y a deux chantiers en même temps : un chantier public, l'école, un chantier privé, il y a une maison qui en profite, un bâtiment, pour faire son ravalement. J'étais l'autre jour à l'inauguration de la maternité de Tenon. La maternité de Tenon, l'AP-HP et la Ville de Paris ont mis au total plus de 7 millions dans cette maternité qui avait une seule douche par étage pour toutes les parturientes, si vous voulez, qui étaient des conditions d'accueil qui n'étaient pas au niveau de la qualité des soins médicaux et de l'accueil des parturientes sur le plan médical. Donc la partie hôtellerie, si j'ose dire, était lamentable, je peux vous dire que les travaux ont eu lieu en site occupé avec des mamans accouchant et les personnels en ont bavé vraiment des ronds de chapeau. Et évidemment, n'importe quel chantier crée

du bruit, de la poussière, des désagréments, parfois des blocages de rue. On a eu des plaintes et pourtant ce sont pour des équipements qui ont rendu des services très positifs au quartier, qui étaient même demandés par les quartiers, donc on a eu de nombreuses plaintes sur des chantiers de crèches, d'école, de collège, etc. , Lucie Faure, par exemple, en ce moment, on a une boucle de mails avec des plaintes alors qu'on fait une extension du collège Lucie Faure qui a été demandée par le quartier. Et on crée une crèche qui a été demandée par le quartier. C'était des votes du Conseil de quartier Plaine Lagny déjà très ancien. Donc si vous voulez, je sais que c'est très désagréable pour les gens. Et parfois, alors ça ne veut pas dire qu'il faille tout accepter. Il y a des conducteurs de travaux corrects. Il y a des conducteurs de travaux qui se comportent mal. Quand des conducteurs de travaux se comportent mal, par exemple, quand on livre un engin à 5h du matin, je peux vous dire que si on me le signale, ils se prennent un mail immédiatement. Le problème, la difficulté sur le chantier du rectorat, c'est que comme ce chantier fait l'objet, si j'ose dire, d'une légère instrumentalisation politique, les gens qui se plaignent ne m'écrivent pas. Alors, nous, nous sommes allés consulter l'entreprise qui fait les travaux. Nous leur avons demandé l'enregistrement des saisines par les habitants. Il y a eu en tout et pour tout, 12 interactions. Ce n'est pas beaucoup. J'en ai vu beaucoup plus. 12 interactions dont deux viennent de mon cabinet. C'est mon chef de cabinet adjoint qui a saisi l'entreprise parce qu'il y avait des lumières qui restaient allumées la nuit, parce qu'il y avait des problèmes effectivement de non-conformité. Donc il y en a deux qui viennent de mon cabinet. Et le reste, ça ne fait pas beaucoup. Ça fait 10. Si les gens ont des problèmes avec ce chantier, qu'ils m'écrivent. Moi, je ne peux pas saisir un conducteur de travaux sur juste sur ce que vous me dites. J'ai besoin d'éléments précis. Je vous réponds sur la grue. Les grues, les engins de levage dans certains chantiers ne peuvent être livrés que le dimanche parce qu'il n'y a que le dimanche qu'on peut fermer les rues pour les installer. Donc quand vous avez besoin de certains engins de levage, eh bien, malheureusement, dans certaines rues, on ne peut pas les mettre dans les petites rues. On ne peut les mettre que dans des voiries assez larges. Et quand vous ne pouvez pas mettre la grue à l'intérieur du chantier, à ce moment-là, il faut bloquer l'avenue. Là, c'était l'avenue Gambetta. Donc c'est une demande qui est faite auprès de la préfecture de police, en l'occurrence et qui a donné l'autorisation. Et ce n'est même pas moi qui suis saisie. C'est directement la préfecture de police et la DVD. Et la grue a amené des matériaux sur le toit et puis elle est repartie le soir même. Je sais que c'est difficile pour les habitants. Mais je vous signale que j'ai aussi des plaintes quand j'organise la course de la Pyrénéenne... J'ai eu une plainte d'une dame de la place Gambetta, pourtant, elle est bruyante, la place Gambetta, parce qu'il y avait eu des essais de son le matin un peu trop tôt à son goût. Mais c'était un dimanche. Alors je vais faire en sorte que les essais de son l'année prochaine soient moins tôt le matin. Donc je l'ai dit aux gens qui faisaient ça. Mais c'est très compliqué si je ne suis pas saisie en direct, et je ne sais pas quel est le sujet exactement. Alors M. NONY nous rappelle qu'il y a une contestation sur l'installation de Carrefour. Je vous rappelle que ce chantier ne concerne pas essentiellement Carrefour. Carrefour, c'est quelques mètres carrés en rez-de-chaussée. Mais l'essentiel du chantier ce sont des emplois, ce sont des emplois de bureau qui doivent se réinstaller et que d'autres commerçants du quartier attendent avec impatience parce que ça leur fera des clients et des consommateurs. Donc je rappelle l'intérêt. M. NONY, c'est dommage que Mme SIMONNET ne soit pas là, parce que je voulais l'interroger quand même sur une certaine contradiction. Elle a déposé un vœu en Conseil de Paris pour demander - vœu qui a été rejeté par le vote du Conseil - à la Maire de Paris d'interpeller le PDG de Carrefour pour que des négociations soient menées avec les syndicats pour empêcher des licenciements du personnel dans Carrefour. C'est très compliqué de ne pas vouloir des ouvertures et d'empêcher des fermetures. Là, je ne sais plus faire, moi. Alors je rappelle que ce Carrefour va créer 70 à 80 emplois directs. Donc vous voyez, dans la série de la négociation pour empêcher des licenciements à Carrefour, là, il y a 80 emplois directs créés par Carrefour dans ce Carrefour-là. Je dis ça, je ne dis rien. Mais, enfin, à un moment donné, moi je ne comprends plus la logique. Alors sinon, sur le chantier de l'ancien rectorat, je repars sur le cahier de doléances, donc sur les interactions. Parce que ce que je veux dire, c'est soit des gens qui se déplacent, qui écrivent, soit qui envoient des mails, soit qui téléphonent. Donc ils ont tout pris en compte. Nous, nous n'avons jamais reçu de plaintes ou d'emails concernant le chantier à mon cabinet, je suis très vigilante, si ce n'est sur la propreté de la route. On a reçu des plaintes sur la propreté de la route. Le seul courrier qu'on ait reçu, c'était en décembre, celui d'un riverain qui avait eu des coupures de courant intempestives. Et nous avons demandé à l'entrepreneur de faire cesser ça. Ça a été très vite réglé à notre demande. Son inquiétude essentielle, et je la comprends, était pour son foie gras de Noël. Puisqu'évidemment, quand vous avez des coupures de courant, ce n'est pas terrible. On est d'accord. Alors ces coupures étaient dues au résultat d'une trop grande sécurisation du chantier qui a empêché Enedis d'intervenir sur des câbles situés dans l'emprise de chantier, mais qui n'en dépendait pas. Donc mon intervention, celle de mon cabinet, a permis de fluidifier les rapports

entre Bouygues construction et Enedis. Je le redis, si j'ai la moindre remontée négative, mais encore une fois, il faut que je sache quelles sont les doléances précises, il faut me les faire parvenir. J'interviendrai très volontiers pour défendre les droits légitimes des habitants. On peut réduire l'amplitude horaire du chantier pour le bruit. On peut demander d'arroser les poussières pour que les poussières tombent au sol. On peut faire un certain nombre de choses mais encore une fois, il faut que je sache quel est le sujet exact. Voilà. J'espère avoir répondu. M. HOCQUARD a demandé la parole.

M. HOCQUARD

Oui, tout à fait. C'est pour faire une explication de vote. Donc pour le groupe socialistes et apparenté-e-s, nous voterons ce vœu. Quand même, Madame la Maire, on a fait d'ailleurs une réunion sur les histoires de rectorat / Carrefour, je vais appeler pour englober les choses. Et il était quand même ressorti notamment de la part des riverains et des habitants le sujet qui était le sujet de la manière dont se déroulaient les travaux. Sans découvrir à chaque fois les problèmes à travers les vœux. Bon, en même temps, là, je trouve que le vœu pose et dit simplement qu'il faut faire attention à la manière dont se déroulent les travaux autour du rectorat sans rentrer sur l'autre débat qui est de savoir à cet endroit-là si le projet tel qu'il est aujourd'hui est un bon projet ou pas. On peut effectivement penser que Carrefour... je vous laisse finir votre coup de fil. On peut penser effectivement que Carrefour...

Mme CALANDRA

Oui, j'ai un problème de garde d'enfant. Excusez-moi.

M. HOCQUARD

Oui, oui, mais on a tous des enfants. Moi aussi, j'ai des fois des problèmes de garde d'enfant.

Mme CALANDRA

Oui, mais moi je suis une mère célibataire.

M. HOCQUARD

Oui, très bien. Moi j'en ai trois, des enfants. Donc on peut avoir des points de vue un peu différents là-dessus. Bon, raconter que le Carrefour va créer 70 emplois, bon, j'aimerais bien, si on écoute Christian LE LANN que tout le monde connaît bien dans cet arrondissement, qui est le président de la chambre des métiers. Bon, ce n'est pas tout à fait son point de vue. Il explique que peut-être que ça va créer des emplois chez Carrefour. Mais il explique que c'est possible que ça en détruise aussi du point de vue du petit commerce. Donc attention aussi à ce qu'on assène des vérités qui ne sont peut-être pas forcément la réalité là-dessus. Donc moi je trouve que sur les questions qui sont là, c'est-à-dire qu'il y a un chantier et que ce chantier soit le moins nuisible possible. Et puis aussi quand même que sur la question du respect des réglementations en vigueur sur les chantiers, je pense qu'il faut être rigoureux sur les chantiers qu'on a dans l'arrondissement, mais sur le respect de la réglementation du droit du travail puisque c'est de ça dont ça parle. Eh bien, je trouve que c'est plutôt le bienvenu par rapport à ça. Donc nous voterons ce vœu.

Mme CALANDRA

Pouvez-vous me citer des exemples précis de non-respect du droit du travail ? Ou pouvez-vous me dire quels reproches précis vous faites à ce chantier ? Je veux bien intervenir. J'interviens sur quoi ? Sur les poussières ? Sur les horaires ? Sur les contrats de travail ? Pouvez-vous me fournir les demandes précises ? Que je puisse intervenir auprès de l'entreprise. Je veux des exemples précis. Sinon, je ne sais pas faire. Moi, je ne sais pas dire à une entreprise : Pouvez-vous respecter le droit du travail ? Elle va me dire : « Oui, on le fait. » Citez-moi des cas précis. M. NONY.

M. NONY

Oui, Madame la Maire, je vous rappellerai quand même que nous n'avons pas des moyens d'investigation démesurés même si nous ne manquons pas de relayer toutes les alertes qui nous sont signalées et de travailler à partir de là. Par ailleurs, vous avez indiqué que ce projet créerait plusieurs dizaines d'emplois, mais ainsi que l'a rappelé à juste titre Frédéric HOCQUARD, ce qu'il faut voir, ce n'est pas uniquement les créations brutes d'emploi. C'est le solde net. Parce qu'on sait très bien que dans ce cas de création de grandes surfaces, il est détruit aussi des emplois dans le secteur du petit commerce. Donc cet argument qui est quand même employé extrêmement souvent dans ce genre de dossier me semble quand même particulièrement usé. C'est pour ça qu'il n'y a vraiment aucune contradiction, d'autant qu'il ne vous aura pas échappé que notre démarche, c'est aussi de dénoncer ces logiques actionnariales qui entraînent des suppressions d'emplois dans le cas d'entreprises et de groupes comme Carrefour. Donc non, il n'y a absolument aucune contradiction dans notre démarche.

M. SOREL

Pour compléter, Madame la Maire, quand vous demandez des exemples précis, nous, on vous fait part de ce qui nous est remonté et pas qu'à nous, des habitants. Après, il me semble que notre rôle d'élue et votre rôle de Maire, c'est aussi de vérifier auprès des habitants avec vos services, de vérifier qu'effectivement, ces problèmes qui sont remontés correspondent à une réalité concrète ou pas. Nous, on n'a pas effectivement les moyens. Parfois, on va effectivement, revenir vers les habitants mais on n'a pas forcément les moyens de vérifier en détail tout de suite par rapport à ce qui nous est remonté des habitants. Merci.

Mme CALANDRA

Alors je ne suis pas l'inspection du travail. Je ne peux pas faire une inspection surprise dans un chantier d'entreprise. Je ne peux que saisir l'inspection du travail si j'ai la preuve, enfin, si j'ai une saisine précise. Je vais donner la parole à M. GASSAMA puis à Mme HAZAN.

M. GASSAMA

Oui, merci, Madame la Maire. Donc je vais donner aussi la position du groupe DPE pour dire qu'on votera contre ce vœu. Et juste une précision, c'est que je suis un peu le réceptacle des plaintes sur les chantiers à la mairie du 20^e. Et c'est l'un des chantiers où je n'ai aucune plainte. Donc j'en ai sur d'autres chantiers où on fait intervenir la DPSP. Mais sur ce chantier, rien. Donc je pense qu'ils tiennent plutôt bien leur chantier. Merci.

Mme HAZAN

Merci, Madame la Maire. Alors moi, j'étais prête à voter ce vœu. Mais je vois la tournure qu'il prend, je suis tout à fait en désaccord avec M. NONY. On ne mélange pas les sujets. Moi, je suis venue uniquement sur ce sujet pour parler justement des nuisances. Et je ne manquerai pas, Madame la Maire, si vous me permettez, de vous apporter des dossiers de ces messieurs, dames. Merci.

Mme CALANDRA

Alors je vous remercie, Mme HAZAN. S'il y a des sujets précis, poussière, etc., vraiment, il n'y a aucune hésitation de ma part. D'autant plus que ce n'est pas un de nos chantiers. C'est un chantier privé. Mais même sur nos chantiers à nous, je peux vous dire, je me fais une joie d'intervenir quand vraiment ça dérape et que les habitants ne sont pas respectés. C'est la moindre des choses. Une chose importante afin que nul n'en ignore, je n'ai pas défendu une fois de plus ni le groupe Carrefour, ni les licenciements, ni les recrutements, ni le fait qu'ils détruisent des emplois dans le petit commerce. Comme je l'ai dit à de nombreuses reprises, afin que ce soit porté au PV de cette réunion, j'ai subi, comme vous tous, l'installation de ce Carrefour dans ce bâtiment. Je ne l'ai pas souhaité. Je ne les ai pas fait venir. Je n'ai pas pu empêcher qu'ils s'installent et que l'accord soit passé. Et je trouve encore une fois, c'est facile les reproches qui sont faits. D'autant plus qu'on se souvient des conditions de signature de la seule chose que nous avons pu obtenir de Carrefour. Mais bref, je ne vais pas y revenir. Donc je répète, toute personne qui me fait parvenir, et quand vous me dites les habitants nous parlent, moi, les habitants, ils savent toujours me trouver ainsi que

Mohamad GASSAMA sur la propreté, ainsi que Renaud MARTIN sur les problèmes de déplacement. Je peux vous dire que quand ils veulent nous trouver et nous écrire un mail pour nous engueuler, il y a zéro problème. Ils le font même maintenant sur Twitter en direct ou sur Facebook, il y a zéro problème. Donc franchement, je suis très étonnée. Je peux comprendre pour certaines personnes âgées qui n'utilisent pas effectivement Internet. Ça, c'est la fracture numérique due à l'âge, etc. Dans ces cas-là, mais souvent les personnes âgées nous écrivent des courriers ou nous téléphonent. Bon, là, vraiment, je vous le dis, j'ai reçu très peu de plaintes. J'ai beaucoup plus de plainte sur le chantier Lucie FAURE. Alors là, il y a une boucle mail de gens mécontents. Bon, enfin, ils sont mécontents depuis le chantier du Garance. Mme STEPHAN les connaît par cœur. Je ne dis pas que ce sont les plus objectifs. Je dis que ce sont ceux qui crient le plus. Et donc eux, ils nous engueulent. Chaque semaine, on a un mail qui nous explique qu'on ne fait rien, que c'est affreux ce qu'ils vivent depuis des années. Je note que vous êtes beaucoup moins lents pour relayer leurs plaintes alors qu'eux, eux aussi, disent souffrir de poussière, de bruit, de livraison de grue, etc. Mais là, bizarrement, ils ne vous saisissent pas. Bon, écoutez, moi je ne vais évidemment pas voter ce vœu.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

Vœu relatif au projet de toboggan sur la rue de Ménilmontant, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».

M. SOREL

Non, mais nous avons été prévenus à l'instant que ce projet a été abandonné. Du coup, on ne va pas le mettre en débat. On va gagner du temps.

Le vœu est retiré

Mme CALANDRA

Je vous remercie, M. SOREL. Merci beaucoup de votre sens commun, tout simplement. Oui ! Vous savez que l'expression « sens commun » existait avant l'organisation *sens commun*. Si on ne peut plus employer des mots de la langue française parce qu'ils ont été utilisés, si vous voulez... Alors, de votre bon sens, si vous préférez.

V20-2018-189 : Vœu relatif au programme immobilier du 61 rue de Buzenval, sur proposition de Laurent Sorel du groupe « Place au peuple ! ».

M. SOREL

Merci, Madame la Maire. Nous avons eu l'occasion d'écouter des habitants du quartier qui étaient assez inquiets de cette auberge de jeunesse. Donc c'est une auberge de jeunesse de 1 500 m², 160 lits, à côté du centre d'animation Ken Saro-Wiwa pour ceux qui connaissent. Et c'est une auberge à jeunesse avec un *roof top* comme on dit maintenant, de 300 m² avec la possibilité d'avoir des activités de bar et de restauration et en particulier la nuit. Donc il y a des inquiétudes. Il semble que ce soit, enfin, c'est confirmé d'ailleurs, que c'est le promoteur immobilier Novaxia qui a été lauréat de cet appel à projets « Réinventer Paris ». Alors c'est un projet hybride, donc effectivement, qui est un petit peu différent que d'autres projets de grosse auberge jeunesse avec la volonté affichée en tout cas de mixer hébergement touristique et activités économiques ouvertes sur le quartier. Et la restauration ouverte sur la rue mais il y a, alors on parle d'atelier de réparation de cycles. Alors déjà, on voudrait avoir confirmation que c'est bien le cas, parce qu'on a des retours du terrain nous disant que ce n'est pas sûr que l'atelier de réparation de cycles soit intégré. Donc peut-être qu'on se trompe mais on voudrait avoir confirmation. Et surtout, on est vigilants parce qu'on sait qu'aujourd'hui, il y a une nouvelle génération d'auberges de jeunesse qui s'installe un peu partout dans Paris. On avait discuté notamment d'un projet dans le bas Belleville qui avait été retoqué heureusement à la place de la métallerie. Et nous avons cette nouvelle génération qui, on va dire, est portée par des holdings et des fonds d'investissement immobiliers, qui y voient une niche d'investissement intéressante aujourd'hui, et qui rompt avec un modèle plus équilibré que moi j'ai connu, que j'ai fréquenté, porté par la FUAJ. Donc c'est le réseau d'auberge à jeunesse associative en France. Je ne dis pas qu'on est forcément contre. Je dis qu'il y a une logique derrière effectivement et on est attentif à ce que signifie cette dynamique, ces nouvelles auberges jeunesse qui s'installent maintenant un peu partout dans les

centres-villes. Et il me semble qu'en tout cas, nous pensons que c'est important de prendre en compte les craintes qui se sont exprimées sur le terrain. Alors on est assez nuancé sur la question parce que les retours qu'on a du terrain, il y a des habitants qui sont contre, qui sont très inquiets, d'autres qui ne sont pas contre. C'est vrai. Donc il n'y a pas de... On ne va pas dire que tous les habitants du quartier sont vent debout contre ce projet. Mais en tout cas, il y a des inquiétudes qui se sont exprimées. Alors probablement en partie aussi parce qu'il y a un manque d'information. En tout cas, c'est ce qu'ils pensent. Et il y a donc des craintes évidemment par rapport au risque de nuisances sonores. Alors nous, on n'a pas peur des jeunes. Donc on ne va pas aller sur ce terrain-là. Mais on va dire que c'est normal, à un moment donné, d'informer les habitants. Alors nous avons été mis au courant justement par des habitants qu'il y a une réunion d'information qui a été programmée le 27, donc la semaine prochaine. Alors je ne sais pas si c'est suite à ce vœu ou est-ce que c'était déjà prévu. En tout cas, nous en sommes ravis et ça faisait partie d'ailleurs des considérants du vœu. Et donc on espère que cette réunion sera l'occasion de clarifier un certain nombre de choses sur ce projet. Merci, Madame la Maire.

Mme CALANDRA

Je vous en prie. Alors on a eu la réponse de l'entreprise Novaxia deux jours avant que Mme SIMONNET ne dépose le vœu. Mme MAQUOI.

Mme MAQUOI

Merci, Madame la Maire. Je vais expliquer pourquoi, à titre personnel, je m'abstiendrai sur ce vœu. J'ai fait campagne en 2014 concernant un projet sur cette parcelle qui était l'extension du centre Paris Anim' Ken Saro-Wiwa, notamment une réflexion qui pouvait être un projet innovant d'un jardin - parc d'art urbain. Ça n'a pas été le choix et j'ai découvert au moment de la publication de « Réinventer Paris » que la parcelle avait été mise en appel à projets. Moi je comprends les arguments autour de la densification dans ce quartier où il n'y a déjà pas beaucoup d'espace. Ceci dit, maintenant, le projet effectivement a été lauréat. Il y a des éléments qui peuvent être intéressants. Il y a encore des alertes à avoir. C'est aussi pour ça notamment sur le *roof top* et qui sera au même niveau que le centre Paris Anim' et il faut surtout sécuriser pour qu'il n'y ait pas de passage sur le toit du centre Paris Anim' qui, comme il n'est pas prévu d'accueillir du public, n'a pas de barrière. Et nous n'avons pas les financements pour en rajouter. Et avoir effectivement, sur les garanties d'espaces ouverts puisque ça, c'était une demande au moment où le projet a été présenté pour la première fois, en tout cas les grandes lignes, aux habitants, dans la manière d'utiliser des espaces mixtes. Donc moi aussi, je suis ravie de voir qu'il y a une nouvelle réunion et je suis certaine que les messages ont été passés à ceux qui animeront cette auberge pour qu'ils soient le plus sensibles possible à ces problématiques.

Mme LAURENT

Je vous remercie. En fait, finalement ce vœu est ce qui permet de poser sur la table le constat qu'il y a des inquiétudes des habitants dans le quartier qui sont légitimes. Et moi en plus, je me permets de prendre la parole puisque j'habite ce quartier. Donc j'ai les mêmes inquiétudes que beaucoup d'habitants. Vous savez aussi que je suis élue à la jeunesse. Donc je n'ai pas peur des jeunes. Et ce n'est pas la question qui se pose mais néanmoins, quand on regarde le projet dans son ensemble, et qu'on sait qu'il a, *in fine*, une capacité d'accueil de 550 personnes, qu'on est dans une rue qui fait 12 m de large, moi, je comprends que ça suscite des interrogations de la part des habitants qui, vraisemblablement, effectivement, manquent d'informations. Ce qui permet également de soulever une problématique qu'on a déjà soulevée souvent dans ce Conseil qui est la problématique de la méthode et de la concertation préalable des habitants, de la manière dont on co-construit des projets. En plus, quand on lit l'appel à projets « Réinventer Paris », on parle effectivement de faire mieux, autrement, la participation des Parisiens à la conception du projet, à l'insertion des projets dans leur environnement et l'ouverture sur l'espace public. Moi quand je regarde le projet qui est présenté aujourd'hui, j'ai du mal, en tant qu'habitante du quartier, à percevoir comment il s'insère dans l'environnement et l'ouverture sur l'espace public. Alors effectivement, il y a des éléments qui sont encore beaucoup en question. En fait, finalement les habitants, ils sont inquiets. Ils soulèvent des questions. Il faut y répondre. Je suis également ravie de savoir que cette réunion publique va avoir lieu. Ça permettra, je pense, tout simplement de dialoguer, de soulever des questions, des inquiétudes et peut-être d'avoir effectivement de la concertation entre les habitants et les personnes qui portent ce projet pour voir comment effectivement des choses intéressantes peuvent s'insérer, et

la question des nuisances sonores, elle est effectivement réelle puisque ce toit de terrasse, on peut comprendre que ça pose effectivement un certain nombre de questions, pour moi-même avoir été jeune et être allée passer des vacances dans des villes, des capitales européennes, et être allée en auberge de jeunesse, je sais très bien que ce qu'on cherche, c'est à passer des vacances, à faire la fête. Il y a aussi une question d'espace fumeurs qui a été posée, une des inquiétudes des habitants, c'est qu'il semblerait que le projet ne comporte pas d'espace fumeurs dans l'auberge de jeunesse. Donc on peut gentiment imaginer que s'il y a 200 jeunes qui descendent tous les soirs fumer leur clope sur le trottoir, ça puisse aussi générer des questions. Donc il y a simplement, à mon avis, des choses à caler. Moi, ce vœu, je trouve que dans ses considérants et ses requérants, il est raisonnable. La réunion publique va avoir lieu. Donc tant mieux. Mais il faut simplement poser les problématiques que peut poser ce projet avec les habitants et réfléchir ensemble à des solutions qui satisfont tout le monde. Je vous remercie.

M. VON GASTROW

Oui, alors au nom du groupe écologiste, je ne vais pas relancer la question de l'attribution de cette parcelle dans le cadre de « Réinventons Paris ». Mais je rappellerai quand même que notre groupe n'avait pas approuvé la délibération qui avait porté cette attribution. Effectivement, pour nous, ce qui est important, c'est quand même qu'on prenne en compte l'inquiétude réelle des habitantes, des habitants, d'autant que nous savons bien, et Bruitparif ne manque pas de le rappeler, que le bruit peut être réellement une souffrance, une souffrance très grave. Il y a d'autres endroits dans le 20^e arrondissement, sans aller très loin, par exemple, il y a souvent des plaintes aux abords de la Bellevilloise ou d'autres endroits où on voit bien qu'il faut quand même faire attention avant toute ouverture d'un lieu que les choses ne deviennent pas non maîtrisées et que finalement, cela n'occasionne pas, comme je vous l'ai dit il y a un instant, vraiment une souffrance parce que le bruit, ce n'est pas simplement quelque chose de désagréable sur le moment mais ne pas pouvoir dormir, c'est quand même quelque chose qui, à la longue, peut nuire à la santé des gens. Donc c'est quand même un point important. Donc tel que ce vœu est rédigé par ses considérants et par ce qu'il demande, cela nous paraît suffisamment raisonnable pour que nous puissions le voter.

Mme de MASSOL

Oui, chers collègues. L'explication de vote du groupe DPE. Étant donné que ce que ce vœu demande va être fait puisque la réunion publique est déjà organisée, calée, qu'elle sera bien sûr faite en présence de la société qui va construire cette auberge, que toutes les questions que les habitants se posent vont pouvoir être posées et que j'espère que Novaxia va pouvoir y répondre, nous voterons contre ce vœu qui, de notre point de vue, n'a plus d'utilité, à part celle de nous avoir permis de discuter de ce projet et de vous annoncer la tenue de cette réunion publique.

M. HOCQUARD

Oui, j'hésitais à réagir mais je vais réagir aussi sur cette question de vœu. C'est l'intervention de M. VON GASTROW qui m'y fait penser. Il ne faudrait pas croire, et c'est en dehors en plus de la question du vœu, des choses comme ça que la question des nuisances sonores est liée à l'ouverture de lieux, qu'ils soient récréatifs ou festifs. Le premier sujet du bruit qui empêche de dormir dans le 20^e arrondissement, c'est les transports, c'est la voiture, c'est l'autoroute, c'est le périphérique. Les premières victimes de bruit dans cet arrondissement et de la pollution nocturne de bruit sont les habitants de la porte de Bagnolet. Il suffit d'aller regarder les chiffres de Bruitparif, c'est à cet endroit-là qu'il y a le plus de problème de bruit. Et enfin, la troisième chose, il y a effectivement déjà du bruit dans le quartier. Moi, j'habite pas très loin de là. J'habite au coin de la rue des Haies et de la rue de la Réunion. Parce qu'effectivement, il y a des fois, le soir, des jeunes qui traînent en bas. Parce que des fois, il n'y a pas d'endroit pour qu'ils aillent quelque part. Et je mets ça en dehors de ce qui va se passer à cet endroit-là. Mais je ne voudrais pas laisser - vous savez que c'est un sujet que j'ai particulièrement à cœur puisque c'est un sujet dont je m'occupe sur la question des nuisances sonores et sur la question de la nuit - je ne voudrais pas qu'on dise et qu'on laisse croire que quand il y a un établissement qui ouvre le soir, nécessairement, ça introduit derrière le fait qu'il y a des nuisances sonores, et que la deuxième chose, que les établissements de nuit ou que les bars ou que les restaurants ou que les clubs sont la première source de nuisance sonore le soir. Après, il faut pouvoir dormir et quand il y a du bruit en bas de chez vous, des fois, vous êtes un peu énervé. Et je peux vous dire aussi que moi des fois, c'est le cas quand en bas de chez moi, j'ai des jeunes qui

discutent jusqu'à 2 ou 3h du matin. Des fois, ça m'énerve. Mais ce n'est pas parce qu'il y a une auberge de jeunesse, un bar, la Bellevilloise ou un club. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Alors M. SOREL, comme vous avez posé effectivement... vous avez porté ce vœu, et vous avez posé des questions nuancées, ce dont je vous remercie, qui ont permis un débat intéressant, je vais essayer de répondre à toutes les interrogations et d'être la plus transparente possible. D'abord, je voudrais dire ceci : si vous vous souvenez bien, Mme MAQUOI, en début de mandature, on a discuté de cette parcelle avec M. MISSIKA. Et moi, à l'époque, j'avais dit à M. MISSIKA que je n'étais pas favorable à ce que cette parcelle soit construite. J'ai été favorable pour d'autres parcelles mais pas celle-ci car je pensais que dans ce quartier très dense, il était mieux d'y mettre un jardin. Mme de MASSOL s'en souvient. J'ai préféré faire un jardin pour le centre d'animation. Mais M. MISSIKA, à l'époque, m'a dit : « Nous avons besoin de parcelles pour des projets. » Ça a été une décision. Alors il arrive que nous ayons à passer des compromis avec l'Exécutif parisien sur des projets parce que, par exemple, comme vient de le dire Frédéric HOCQUARD mais M. NONY, vous avez... M. SOREL, pardon, et M. NONY, du coup, vous avez parfaitement raison de dire qu'il faut être vigilant pour ne pas laisser se développer un tourisme de masse de basse qualité qui pourrait nuire à nos habitants. Donc il faut qu'on trouve le juste compromis entre ce qu'a dit M. HOCQUARD, c'est-à-dire oui, il faut que Paris continue à accueillir des jeunes du monde entier. On a une jeunesse maintenant, notamment en Europe, qui est habituée à franchir les frontières sans montrer de passeport, à se balader, qui aime aller apprendre des langues, qui aime faire la fête. On a été jeune. On a fait la fête aussi. Il faut s'en souvenir. On a aimé boire des coups, faire du bruit, être très nombreux. Je ne voudrais pas qu'on en prive nos successeurs dans la carrière, comme dit la chanson. Donc il faut trouver un juste compromis. Il faut des lieux pour que des jeunes puissent se loger en Europe à des coûts pas trop élevés. Il faut donc des auberges de jeunesse parce que le coût des nuitées d'hôtel est trop cher pour les jeunes. Il faut que ces lieux en même temps puissent vivre. Donc il faut quand même qu'ils trouvent un prix qui leur permette aussi d'entretenir le lieu et de le faire vivre. Il faut à la fois que les jeunes à l'intérieur puissent s'amuser un peu sans que ça fasse une vie infernale à nos voisins, à leurs voisins. C'est pourquoi j'ai demandé à Novaxia avec mon équipe d'organiser cette réunion d'information. Il faut savoir qu'il y a eu une première réunion d'information organisée. Oui, en fait, Novaxia est venu parler à notre demande au Conseil de quartier. Donc à la dernière réunion de quartier, de Conseil de quartier le 30 janvier, Novaxia est venu. Et l'entreprise Novaxia n'a pas convaincu, c'est le moins qu'on puisse dire, les habitants du quartier. Mais pas non plus la mairie. Donc elle n'a pas été très précise, ni convaincante dans ses explications. Donc nous avons remis l'ouvrage sur le métier. Nous leur avons demandé de travailler en prenant en compte toutes les interrogations qui se sont exprimées dans le Conseil de quartier, les interrogations des habitants et de prendre en compte leurs inquiétudes, leurs demandes. Donc le 27, effectivement, et c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir retirer votre vœu puisqu'il porte essentiellement, et c'est totalement légitime, sur une demande d'information. Vous avez raison de dire : les habitants ont droit à l'information, à la concertation. C'est le cas puisque le 27 juin, l'entreprise vient s'expliquer devant les habitants à notre demande. J'espère qu'elle sera plus convaincante. Je voulais vous dire aussi qu'on va suivre, nous, très attentivement, parce qu'il y avait effectivement, de leur part, je rappelle que les « Réinventer Paris » sont décidés dans des jurys. Donc je ne suis pas la seule à décider, ni M. MISSIKA. Il y a des jurys dans lesquels d'ailleurs siègent des membres des Conseils de quartier, et siègent un certain nombre de gens, d'intervenants. Et le projet avait des aspects intéressants dans les matériaux utilisés pour faire le bâtiment, dans le fait effectivement qu'ils voulaient installer, pas des commerces, mais des lieux, oui, des commerces, mais sur des sujets qui nous intéressaient comme la réparation de cycles, etc. Donc on va veiller à ce qu'ils tiennent leurs engagements et à ce qu'éventuellement, ils fassent un peu évoluer leur projet en fonction des inquiétudes des habitants. Donc on reparlera de tout ça. Et ce que vous pouvez faire, c'est retirez votre vœu. Si vous n'êtes pas satisfaits après la réunion d'information, rien ne vous empêche d'en redéposer un. Mais en tout cas, ce que vous demandez essentiellement dans ce vœu est satisfait, puisqu'on monte la réunion d'information et d'échanges. C'est pourquoi je vous propose de le retirer et que, éventuellement, on se retrouve à la rentrée pour voir si cette réunion a été positive, enfin, a fait évoluer le projet.

M. SOREL

Non, mais Madame la Maire, nous avons fait l'effort d'être nuancés dans notre présentation. Je pense que ce vœu est utile justement à la discussion. Et nous allons le maintenir. Je ne vois pas d'ailleurs pourquoi ça poserait problème qu'il soit voté. Donc voilà. Je n'en dirai pas plus mais on le maintient.

Mme CALANDRA

Eh bien, parce qu'il ne sert à rien, étant donné qu'on a répondu, que la question est levée. Je veux dire, il y a une réunion d'information. Écoutez, moi, franchement, vous votez ce que vous voulez. Moi, je ne prendrai pas part au vote parce que je ne vais pas voter des vœux demandant des réunions d'information quand on a programmé des... et comme je vous l'ai dit, on l'avait programmé avant que le vœu ne soit déposé. Donc on avait répondu à la demande. Je sais bien que vous souhaitez aller au-devant des habitants. Je pense voter contre. Parce que je suis contre le principe de déposer des vœux pour déposer des vœux. C'est un peu fatigant.

Après consultation des membres, le vœu est repoussé.

Vœu relatif au Théâtre du Tarmac, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».

V20-2018-190 : Vœu concernant la situation du Tarmac, déposé par Nathalie Maquoi et les élu-e-s du groupe socialistes et apparenté-e-s, soutenu par Raphaëlle Primet et les élu-e-s du groupe communiste, Emmanuelle Rivier et Stéphane Von Gastrow du groupe écologiste.

M. SOREL

Je vais parler en premier. Nous venons effectivement de lire le vœu d'urgence déposé par Nathalie MAQUOI notamment et Raphaëlle PRIMET, enfin, des élus du groupe socialistes et apparenté-e-s, communistes et écologistes que nous trouvons intéressant. Mais je vais dire quand même deux mots sur le vœu. Déjà, effectivement, le théâtre du Tarmac, ce n'est évidemment pas réglé. Je suis passé voir dernièrement *Un dimanche au cachot* dans le cadre de la semaine Autres merveilles. Je trouve que c'est dommage que ce lieu de théâtre francophone soit amené à disparaître. Donc je ne vais pas m'étendre sur ce qui a déjà été dit et redit maintes fois et voté au Conseil de Paris notamment du 20, 21 et 22 mars pour interpeller la ministre de la Culture, pour relayer les inquiétudes. Mais il y a effectivement un blocage, un défaut d'information par rapport au personnel et une absence de précision sur la prochaine saison qui arrive à grands pas. Donc nous, dans ce vœu on demandait à ce que la mairie de Paris interpelle de nouveau la ministre de la Culture parce qu'on trouvait dommage, enfin, c'était déjà le cas pour le théâtre de l'est parisien, mais c'est assez régulier qu'à un moment donné, un théâtre remplace l'autre et on fait croire qu'en fait, celui qui remplace, c'est-à-dire le Théâtre ouvert, va intégrer ce qui est porté aujourd'hui, toutes les activités culturelles, toute cette richesse du théâtre francophone qui est portée aujourd'hui par le théâtre du Tarmac. Donc évidemment, nous pensons qu'il s'agit bel et bien de la disparition annoncée du théâtre du Tarmac. Et nous demandons qu'il y ait un état des lieux sur l'avancée des recherches par la Ville de Paris, d'un lieu alternatif pour le Théâtre ouvert. Mais à la lecture du vœu, de l'autre vœu, moi je l'ai trouvé en tout cas, très intéressant parce qu'il se concentre... Je vais peut-être laisser les intéressés le présenter. Mais il me semble que ça se complète, voire l'autre vœu est plus précis sur un certain nombre de considérants par rapport aux inquiétudes du personnel du théâtre du Tarmac. Merci, Madame la Maire.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne la parole à Mme MAQUOI.

Mme MAQUOI

Merci. Merci, M. SOREL aussi parce que je crois que concernant la question du Tarmac, on est un certain nombre ici à partager en tout cas, la même impression depuis le mois de janvier, depuis que la ministre a annoncé par communiqué de presse une décision de mettre fin au projet du Tarmac pour le remplacer par Théâtre ouvert. On est un certain nombre à exprimer nos doutes sur la question de la

francophonie. Par ailleurs, il suffit de lire aussi la semaine dernière dans la Newsletter de Théâtre ouvert qui avance sur son projet pour comprendre qu'il n'y aura plus qu'un festival par an, que les premières indications du rapport qui va être rendu sur la francophonie par les inspecteurs diront qu'il n'y aura plus de lieu central à Paris de diffusion dédiée à la francophonie. On peut essayer de croire qu'après, il y aura de la francophonie partout. Connaissant l'accompagnement qu'il faut en termes culturels pour faire venir des compagnies, pour les repérer, pour ensuite les accompagner pour leur permettre des longues séries quand ils ont fait des milliers de kilomètre aussi pour dire le monde avec le français qu'on a en partage, je ne vois pas très bien comment on peut y croire. Donc on a bien un choix. Mais là n'est pas, pour nous, l'objet du vœu. C'est-à-dire que depuis que nous avons déjà eu le débat sur le fond, en fait, il n'y a aucune nouvelle, aucune avancée. Donc ça empêche tout simplement l'équipe du Tarmac d'abord de monter ses dossiers de cofinancement pour développer l'action culturelle l'année prochaine sur le territoire. Je prendrai juste un exemple. Le Tarmac, c'est celui qui développe les ateliers qu'on a mis en place à Jean Perrin pour tous les élèves de 5^e et de 4^e. Donc pas de cofinancement possible, pas de réponse possible, pas d'atelier à Jean Perrin. Je pourrai comme ça en aligner beaucoup. Ça, c'est pour l'action culturelle sur le territoire. Ça veut dire aussi que les artistes ne peuvent pas avoir de confirmation de saison. Quand il faut demander des visas, quand il faut faire venir des artistes, eux aussi, attendent en termes de budget de coproduction pour pouvoir finaliser leurs œuvres, ça veut dire qu'ils n'ont pas de réponse non plus. Donc l'objet de ce vœu est de demander au ministère de la Culture de prendre un ordinateur pour écrire une lettre de confirmation que le Tarmac va pouvoir faire sa saison en entier. Et on en a besoin jusqu'en juin 2019, y compris pour les habitants, les personnels en ont besoin. Je dirai juste un dernier mot. Ce serait un mythe de croire qu'on trouve un travail en trois mois dans le milieu de la culture. Je trouve ça juste indigne qu'on ne réponde même pas à des personnels. Au-delà de ça, est-ce qu'ils ont un travail ou pas dans trois mois ? Là-dessus, on avait déjà voté un vœu au Conseil de Paris. La Ville est aussi extrêmement inquiète de ces non réponses et du fait que la situation est laissée comme ça dans une sorte de pourrissement.

Mme PRIMET

Oui, moi, je vais en rajouter un peu une couche parce qu'effectivement, nous, le groupe communistes, on est scandalisés déjà sur la manière dont toutes les choses ont été faites. Je ne refais pas l'histoire mais il y a quand même, je dirais, de la part du ministère de la Culture une façon de faire qui est plus que *olé olé* où il y a un mépris finalement pour ce qu'est le théâtre du Tarmac et pour les gens qui y sont et pour le public qui y va, qui est insupportable. Il y a un gâchis. En plus, opposer deux théâtres et mettre en opposition deux projets qui ont un sens, je trouve ça vraiment terrible. Donc je ne vais pas rajouter sur ce qu'ont dit les autres mais il y a aussi un aspect qu'on a donné dans les considérants du vœu mais on a donc un Théâtre ouvert qui veut venir s'installer mais qui demande des travaux pour réduire la jauge du théâtre du Tarmac. Alors là, quand même, on se dit : « Mais on marche sur la tête ! » C'est-à-dire qu'on n'a pas à Paris non plus des tonnes de salle de cette taille-là. Donc là, on va faire venir le Théâtre ouvert, engager de l'argent pour faire des travaux, pour réduire la taille de la salle ! Non, c'est vraiment... c'est absurde ! On se demande, on en vient même à se demander si... Parce que personne n'a pu dire en quoi le théâtre du Tarmac finalement ne remplissait pas son job, en quoi il ne correspondait pas, qu'est-ce qu'on avait à lui reprocher. Donc là, on marche sur la tête. On est à fond derrière ce vœu : les élus et aussi les militants communistes ne laisseront pas ce théâtre fermé.

M. GASSAMA

Oui, explication du vote du groupe DPE. Nous voterons contre le vœu du groupe « Place au peuple ! », et nous voterons pour le vœu du groupe socialiste qui est un peu plus nuancé effectivement. Oui, c'est clair que ce sujet a été traité pas forcément dans les meilleures façons possibles pour ces deux théâtres. C'est regrettable. Maintenant, on va essayer d'avancer là-dessus. On va voir ce que ça va donner. Et les saisines qui ont été effectivement faites auprès du ministère de la Culture par plusieurs parlementaires et plusieurs élus de ce Conseil d'arrondissement. Merci.

Mme CALANDRA

Bien, s'il n'y a pas de... M. SOREL. Et après, on va conclure.

M. SOREL

Oui, juste sur une question. Le Théâtre ouvert parce qu'en fait, le vœu, on voudrait bien, nous, retirer notre vœu et voter le vôtre. Après, moi, je pense qu'il manque juste un élément, c'est quand même qu'on n'oublie pas le Théâtre ouvert qui n'a plus de locaux. Et donc que cette question-là soit réglée. Donc il me semble que... ce que je proposerais : qu'on rajoute le considérant « un état des lieux sur l'avancée des recherches d'un lieu alternatif pour le Théâtre ouvert. »...

Mme MAQUOI

... le considérant « un état des lieux » où on précise, parce qu'il n'y avait pas que la Ville de Paris. Le ministère a le droit de chercher aussi dans ses propres possessions, tout comme les villes en petite couronne. Donc de demander un état des lieux, puisque c'est le ministère qui doit réunir...

Mme CALANDRA

Mme MAQUOI, à l'avenir, je vous demanderai de demander la parole quand même néanmoins. Puisqu'il y a certains collègues qui apprécient modérément. Mais bon, j'ai compris sur le considérant. Allez-y ! Échangez. On va passer au vote. Donc vous prenez l'amendement ou pas ?

Mme MAQUOI

Je prends l'amendement avec... amendé sur pas que la Ville de Paris, mais le ministère de la Culture et les autres collectivités territoriales...

M. SOREL

Je suis d'accord. Donc du coup, on retire notre vœu et on votera le vôtre.

Mme CALANDRA

Très bien. Je rappelle quand même qu'il y a des règles dans un Conseil municipal. On demande la parole. Bien, alors puisqu'il n'y a plus de demande d'intervention, je vais dire deux, trois choses. Premièrement, je crois qu'autour de cette table, tout le monde est inquiet et pour le Théâtre ouvert et pour le théâtre du Tarmac. Il n'y a pas certains, et d'autres ne le sont pas. Je rappelle un contexte institutionnel. Les scènes nationales, il y en a plusieurs en France, c'est le ministère de la Culture qui a toujours décidé, quels que soient les gouvernements, de qui dirigeait une scène nationale. Je vous rappelle que dans la précédente mandature, la directrice du théâtre qui précédait le Tarmac a été changée sans que je sois avertie et en 48h, elle a appris qu'elle devait partir. Elle est partie. Et personne ne s'est mobilisé pour elle à l'époque ou très peu de gens. En tout cas, pas ce Conseil. Donc je redis juste une chose : ou on change les règles des scènes nationales. Moi j'appelle de mes vœux le fait que le ministère de la Culture, quel que ce soit le gouvernement, prenne la bonne habitude de travailler en lien avec les territoires. Effectivement, comme maire d'arrondissement qui n'ai été saisi par personne d'ailleurs, même pas par l'équipe du Tarmac, je rappelle à l'époque, ni par le ministère de la Culture, je suis effectivement plus qu'agacée par cette affaire, la façon dont c'est mené. Il y a effectivement un problème de méthode. Un problème de méthode aussi du côté du Tarmac, je tiens à vous le dire comme maire d'arrondissement. Mais bon, c'est dommage. Ils se privent d'aide. Mais juste une chose, je tiens à dire que pour avoir échangé avec Bruno JULLIARD, moi je suis assez d'accord avec la rédaction de ce vœu et avec l'amendement tel qu'il a été accepté. Donc je vais voter pour ce vœu et je vous appelle à voter pour, parce qu'effectivement, une chose est sûre : on ne peut pas rester dans l'imprécision et l'indécision. Il faut qu'une décision soit prise dans un sens ou dans l'autre. Et de toute façon, je suis d'accord pour le maintien d'une scène francophone à Paris. Et je suis aussi pour que le Théâtre ouvert trouve un atterrissage. Le problème, c'est que, encore une fois, personne n'a de baguette magique. Et je suis aussi pour que le ministère de la Culture prenne l'habitude de travailler avec les territoires. Je vous consulte. Alors si j'ai bien compris, vous retirez votre vœu sous réserve que l'amendement soit accepté.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

V20-2018-191 : Vœu relatif au développement des composts collectifs de quartier, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste.

M. VON GASTROW

Oui, merci, Madame la Maire. Alors nous avons, dans la délibération DAE 75, évoqué des moyens pour réduire la production de déchets. Là, dans ce vœu, c'est le moyen de valoriser les déchets et justement de sortir de cette situation d'incinération ou d'enfouissement des déchets que nous, en tant qu'écologistes, nous avons toujours condamnée comme étant très mauvaise pour l'environnement. Et d'autant que dans ce domaine, des bio déchets, en fait, là, nous pourrions gagner beaucoup à cette valorisation puisque, rappelons-le, les bio déchets représentent le quart des déchets des Parisiennes et des Parisiens. Donc travailler pour augmenter cette valorisation pour augmenter le recours au compost, c'est effectivement aller vers notre objectif, l'objectif parisien, de zéro déchet. Et le fait est que nous avons, et nous le savons bien, le soutien de la population puisqu'à chaque initiative que la Ville ou même l'arrondissement a pu lancer, comme notamment les distributions de lombricomposteurs, on a beaucoup plus de demandes qu'on ne peut fournir, à chaque fois effectivement la population répond présente. Donc le but de ce vœu, c'est simplement d'augmenter les possibilités puisque tout le monde n'a malheureusement pas la chance d'avoir un compost dans sa copropriété. Par exemple, pour nous, il paraît que le développement des composts collectifs de quartier serait un moyen de gagner encore plus de personnes à cette pratique du compost. Alors dans le vœu, nous donnons aussi également ce souhait qu'il y ait également tout un effort de formation qui soit fait avec des maîtres et maîtresses composteurs. Également qu'il y ait plus de relation entre les jardiniers et les personnes qui pratiquent, qui développent leur compost, et aussi entre la Ville de Paris et notamment les gens qui travaillent à l'élagage des arbres. Toute une série de pistes qui ont toutes pour but de nous permettre de faire un gain substantiel parce qu'effectivement, dans des débats précédents, on avait reproché à la Ville de Paris, c'était l'opposition en l'occurrence, que notre part de recyclage était encore en dessous de 20%. Or, effectivement, la bataille par rapport aux bio déchets pourrait nous permettre puisque, je vous l'ai dit tout à l'heure, c'est quand même 25 % des déchets des Parisiennes et des Parisiens, de faire un gain quand même assez appréciable dans notre lutte contre les déchets et pour un environnement meilleur.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. GASSAMA.

M. GASSAMA

Oui, un vœu du groupe EELV qui enfonce des portes qui sont déjà grandement ouvertes. Parce que la stratégie de réduction des déchets dans le 20^e est déjà bien en place depuis 2014, depuis que j'ai pris cette délégation. Je ne compte pas le nombre de composts implantés soit dans les copropriétés, soit chez les bailleurs, soit même dans l'espace public dans le 20^e. Et c'est, comme je le dis, une stratégie qui a été dès le départ, quelque chose qu'on a mené en concertation avec tous ceux qui, de près ou de loin, travaillent sur ce sujet-là. Oui, c'est un outil qui est important, comme vous l'avez dit, et qui permet en amont de permettre à ce que les déchets ne soient pas détruits ou qu'ils soient mieux utilisés. Ça permet aussi quand le déchet, le compost est bien fait, de pouvoir végétaliser les pieds d'arbres, de pouvoir végétaliser les jardins partagés et ainsi de suite. Donc nous allons voter bien sûr pour ce vœu parce qu'il va dans le sens de notre action de la mairie du 20^e, mais je demande un peu au groupe EELV de s'intéresser un peu à ce qui se fait dans la mairie du 20^e et en matière justement de réduction de déchets parce que ça nous permettrait d'avoir de meilleures discussions et de ne pas avoir à voter ce genre de vœu qui met juste l'accent sur ce qu'on fait depuis 2014. Merci.

Mme de MASSOL

Oui, évidemment qu'on va voter ce vœu. Je comprends bien qu'il a été écrit pour d'autres arrondissements que le nôtre puisque dans le nôtre, on a déjà effectivement le compost en pied d'immeuble, on a déjà beaucoup de compost aussi dans des jardins publics. Puisque dès qu'un jardin partagé est à l'intérieur d'un jardin public, on peut y installer du compost. On a une distribution de lombricomposteur qui permet aux gens qui n'ont pas d'espace extérieur autour de leur habitation de pouvoir justement utiliser leurs déchets. Et d'ailleurs, la mairie du 20^e souhaite depuis que le lombricompostage a été mis en place par la Ville en récupérer un. On a simplement peut-être une petite

difficulté concernant le broyat. Là aussi, je pense que quelques petites informations supplémentaires vous auraient peut-être servi. Le broyat qu'on utilise et qu'on récupère à partir des arbres qui sont abattus est utilisé quasiment à 98 % par les jardins publics. On utilise beaucoup de broyat dans les jardins publics. Par contre, le broyat qui est disponible, c'est celui qu'on fait à partir des arbres de Noël qui sont récupérés à la fin de la période des fêtes. Et ce broyat, comme c'est du broyat de sapin essentiellement, est acide et n'est pas toujours adapté à l'utilisation dans un compost. Donc quelques petites indications supplémentaires concernant aussi le fait que les jardiniers de la Ville soient là pour gérer le compost et les déchets des habitants. Moi je vous invite à regarder un petit peu ce qui est la définition de leur poste, d'en discuter avec les syndicats, puisqu'actuellement ça ne fait pas partie de la description de leur poste. Les jardiniers de la Ville s'occupent du jardinage dans les jardins publics. Et ils ne peuvent pas, actuellement, gérer les déchets ménagers des habitants. Et c'est pour ça qu'on installe des composteurs dans les jardins publics quand ils sont gérés par une association, essentiellement des associations de jardins partagés. Dernière petite alerte, on a en ce moment à Paris un problème avec les rats. On sait que la population de rats, elle est absolument corrélée avec la nourriture qui est à leur disposition. Donc le fait d'avoir du compost qui n'est pas bien géré, qui n'est pas géré par des associations qui savent le faire, qui n'est pas géré par des gens qui ont reçu la formation que nous dispensons à tous les gens qui demandent des composts pourrait entraîner une recrudescence de la population de rats. Je pense qu'on peut peut-être s'en passer actuellement. Et bien évidemment de toute façon, malgré ces petites réserves, nous voterons ce vœu.

Mme CALANDRA

Bien, étant donné que tout le monde est d'accord, je crois, pour voter ce vœu, on ne va pas perdre trop de temps. Je voudrais quand même, afin que nul n'en ignore, vous dire ce que vient de m'annoncer le DGS de la mairie, nous avons déjà l'objet, composteur. On a été livré mais nous n'avons pas les vers de terre, les lombrics, les petits travailleurs qui doivent être à l'intérieur. Personnellement, je ne serai pas là le jour où ils seront livrés. J'espère qu'on m'épargnera ça. Oui, M. GASSAMA.

M. GASSAMA

Oui, non, c'est vrai qu'il y a beaucoup de, même du personnel de la mairie, qui s'est doté de ce lombricomposteur et les vers sont vraiment très utiles à cette fin. Et vraiment, vous allez voir, vous pouvez même y prendre goût à ce composteur.

Mme CALANDRA

Et ils sont très sympathiques, bien sûr. Alors moi j'aimerais qu'on mène une étude sur les composteurs vivants que sont les poules parce que j'aime les poules et si on pouvait en avoir quelques-unes. Par contre, je tiens à le préciser, elles ont tendance à se faire manger par les fouines de certains quartiers, notamment il y a deux poules du collège Pierre Mendès France qui ont disparu nuitamment suite à une invasion de fouines suspecte. Donc nous aurons y compris un lombricomposteur, à la mairie pour les déchets ménagers de la mairie. Le groupe « Place au peuple ! » a pu constater à quel point nous sommes vigilants sur les fiches de postes des agents de la Ville de Paris mais quand ça relève de notre compétence.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

V20-2018-192 : Vœu relatif à la politique de l'arbre à Paris, déposé par les élu-e-s du Groupe écologiste.

M. VON GASTROW

Mais, Madame la Maire, effectivement, dans ce vœu concernant la politique de l'arbre, moi je ne vais pas faire tout un développement sur l'utilité de l'arbre ou de la nature, d'autant que même si l'arbre, si la nature, n'étaient pas utiles, je crois en tant qu'écologiste qu'il faudrait les défendre puisqu'il en va de notre humanité. Donc la question sur la politique de l'arbre, c'est simplement à travers ce vœu de pouvoir effectivement faire que nous atteignons l'objectif de 20 000 arbres en 2020. Et notamment nous demandons dans ce vœu que d'ici la fin de cette année soit donné l'objectif et la manière de le remplir puisqu'effectivement, le temps malheureusement comme toujours, nous est compté, que 2020,

c'est proche. Donc pour cela que nous déposons ce vœu ici, dans le 20^e arrondissement mais bien sûr que les autres élus écologistes dans les autres arrondissements déposent un vœu similaire.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Mme de MASSOL pour vous répondre et si vous pouviez éteindre votre micro.

Mme de MASSOL

Alors là aussi, ce vœu met en valeur des choses qui sont déjà faites dans le 20^e arrondissement. Donc je suis heureuse que grâce à la politique qu'on mène déjà depuis de nombreuses années dans l'arrondissement, vous ayez matière à écrire des vœux qui sont peut-être utiles pour d'autres arrondissements. Mais bon, pour le 20^e... Je ne vais pas parler des considérants, je vais me concentrer sur les demandes. Vous demandez que les riverains soient informés une semaine à l'avance. C'est déjà le cas. Vous demandez que le choix des essences soit établi en concertation avec les riverains. C'est là où j'aurais peut-être une proposition à vous faire, c'est que c'est effectivement possible quand il ne s'agit pas d'arbres d'alignement. Quand il s'agit d'arbres d'alignement, c'est-à-dire dans les rues ou éventuellement dans certains jardins patrimoniaux mais on n'en a pas de cette sorte dans le 20^e, les ABF nous demandent de replanter les mêmes essences que celles qui ont dû être abattues parce qu'il y a une question de paysage, de patrimoine historique, etc. Donc le choix des essences peut être établi en concertation quand il s'agit de nouvelles plantations mais pas quand il s'agit de renouvellement d'arbres d'alignement. Et je vous propose de modifier cette demande en ce sens. Que le bilan d'étapes par arrondissement soit communiqué en commission, oui, c'est tout à fait possible. Je vais quand même revenir sur cette histoire de concertation puisque dès qu'il s'agit d'un nouveau jardin où on plante des arbres, d'installation d'arbres dans des rues qui n'en ont pas, de création de rue végétale, de création de jardinière plantée, il y a systématiquement une concertation qui est faite au niveau de l'arrondissement par l'intermédiaire des Conseils de quartier mais aussi de réunions publiques avec différentes propositions qui sont soumises au vote des habitants, avec différentes ambiances, avec des choix d'essence. C'est quelque chose sur lequel on est assez innovant à Paris. Donc on va voter ce vœu mais ça m'énerve un peu parce que vous auriez peut-être dû vous renseigner sur ce qu'on faisait déjà. Donc il y a cette petite proposition de modification pour faire une différence entre le remplacement des arbres d'alignement qui malheureusement ne peut pas être soumis à concertation, et puis la plantation d'autres arbres qui peut l'être. Je crois que Mme RIVIER...

Mme RIVIER

Oui, merci. Tout d'abord, nous sommes parfaitement informés sur ce qui se passe dans l'arrondissement. Par contre, nous avons quelques sensibilités différentes. C'est pourquoi nous sommes d'ailleurs dans des partis politiques différents. Donc ce n'est pas une question de niveau d'information. Alors sur l'amendement que vous proposez, nous souhaitons en fait ne pas retenir cet amendement pour les raisons suivantes. C'est d'abord, effectivement, c'est vrai actuellement la pratique, c'est que les architectes des bâtiments de France refusent systématiquement un changement dans un alignement. Mais cette pratique, elle révèle une conception de la nature en ville, de la domestication de la nature, de l'esthétique officielle qui n'est pas la nôtre. Et nous pensons qu'il n'est pas une bonne idée de figer cette situation et cette conception de l'alignement, et qu'il faut se laisser la possibilité de sortir de cette conception assez ancienne et conservatrice de l'alignement. Alors je ne dis pas qu'il faut en sortir systématiquement mais il ne faut pas s'interdire et figer les situations. C'est pourquoi nous proposons de ne pas retenir cet amendement. Merci.

Mme CALANDRA

Mme RIVIER, vous savez que vous êtes avocate. Il y a des lois dans ce pays, des lois, des règlements qu'on doit respecter. Et vous avez l'adjointe au patrimoine juste à côté de vous. Et vous savez que les architectes des bâtiments de France, qui dépendent donc de l'État et pas de la Ville de Paris, peuvent avoir une voix prépondérante dans certains domaines. C'est d'ailleurs ce qui fait que notre ville, qui a certainement des défauts, est une ville magnifique, conservée dans son histoire et dans son patrimoine. Je peux entendre ce que vous dites sur la domestication de la nature en ville, etc., mais à l'heure d'aujourd'hui, tel que sont les lois et les règlements, nous sommes contraints de respecter ce que disent les architectes des bâtiments de France. Et par ailleurs, je suis curieuse de

savoir dans la salle si toutes les personnes sont d'accord avec le fait que sur un boulevard haussmannien, si vous avez un alignement d'arbres de mêmes essences, de marronniers, par exemple, de tilleuls, je n'en sais rien, on met une autre essence au milieu, je ne suis pas sûre que les Parisiennes et les Parisiens soient tous d'accord avec vous. J'entends bien que vous n'avez pas cette conception mais est-ce que vous êtes sûre qu'elle est majoritaire ? Est-ce que vous êtes sûre que, enfin, je ne sais pas. Là, on est prêt à adopter un vœu avec vous en vous demandant un amendement. Et évidemment, vous êtes dans une position jusqu'au-boutiste. Enfin, écoutez, vous dites, c'est pour ça qu'on est dans des partis politiques différents. Effectivement, c'est pour ça que le vôtre est surtout minoritaire. Vous voyez. On est quand même dans la même majorité. On est dans un Exécutif commun. Est-ce qu'on peut essayer de trouver des compromis intelligents ? Est-ce qu'autour de cette table, tout le monde est donc pour qu'on mette fin aux alignements sur les boulevards haussmanniens de Paris ?

Mme RIVIER

Je n'ai jamais dit ça. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit.

Mme CALANDRA

Eh bien, écoutez, excusez-moi, ça revient à ça.

Mme RIVIER

Absolument pas !

Mme CALANDRA

Ah bon ?

Mme RIVIER

Alors je vais préciser, si vous permettez, Madame la Maire. Je vais préciser parce que ce n'est pas du... Simplement, c'est de ne pas s'interdire quelque chose. Il n'est pas question de remettre en cause systématiquement les alignements. Il est question de s'autoriser des expérimentations. Il est question de pouvoir permettre aux choses d'évoluer si on le juge opportun. Si on adopte votre amendement, on se ferme des portes. On s'interdit des possibilités. Quant à la réglementation, elle est tout à fait susceptible d'évoluer. C'est même notre rôle de politique que de la faire évoluer.

Mme CALANDRA

Mais vous avez noté que dans le 20^e où on a végétalisé des tas de rues, où on laisse la biodiversité s'exprimer, parfois, moi-même je râle, parce qu'elle s'exprime parfois un petit peu abondamment au pied de certains arbres. Vous avez quand même vu à quel point le 20^e a changé depuis une dizaine d'années. Donc le moins qu'on puisse dire, c'est que pour ce qui est des expérimentations, on a laissé la porte ouverte. Mais attention, il faut que vous preniez en compte quand même le fait que tout le monde n'est pas forcément d'accord toujours avec vous en fait. Il y a des gens qui peuvent avoir des souhaits différents des vôtres. Il faut respecter un peu tout le monde. Je ne suis pas convaincue que dans certaines parties très patrimoniales de Paris... Or, moi, quand vous dites : « Ne pas s'interdire », il y a quand même un problème, une ambiguïté. C'est parce qu'encore une fois les architectes des bâtiments de France de toute façon s'exprimeront à ce moment-là. Donc on va demander des choses qu'on ne pourra pas... on va concerter sur des choses qu'on ne pourra pas mettre en œuvre avec les habitants. Attendez, je vais donner la parole à Mme de MASSOL qui va peut-être nous proposer un compromis intelligent rédactionnel parce que moi non plus je n'ai pas dit ça. Je n'ai pas dit qu'il ne faut jamais se poser la question. Mais encore une fois, je vous le dis, si l'ABF dit : « C'est comme ça. », on n'ira pas contre. Voilà. Mme de MASSOL.

Mme de MASSOL

Je vais vous relire la phrase parce qu'il me semble qu'il y a une incompréhension, la phrase de laquelle on discute. « Que le choix des essences soit établi en concertation avec les habitants lors de comités de végétalisation ou de Conseils de quartier hors renouvellement des arbres d'alignement. »

Ça ne veut pas dire que les arbres d'alignement sont toujours replantés à l'identique. Par exemple, dans le 20^e, on fait une politique où les arbres d'alignement au carrefour peuvent être d'essences différentes. Et ça, ça a été accepté par les ABF. Il s'agit donc de mettre en place, enfin, de demander à ce que soit mis en place une concertation pour toutes les plantations d'arbres hors ces arbres d'alignement qui font partie d'une politique différente. Donc je relis : « Que le choix des essences soit établi en concertation avec les habitants lors de comités de végétalisation ou de Conseils de quartier hors renouvellement des arbres d'alignement. » Donc ça laisse quand même la place à la concertation. Il n'y a pas de souci là-dessus. Et puis il y avait aussi une autre modification de votre vœu qui nous a été demandée par l'Exécutif parisien, Mme RIVIER. Pour la dernière phrase : « Que la projection des 10 000 prochains arbres qui seront plantés d'ici la fin de la mandature soit présentée également *dès que possible* plutôt que *d'ici la fin de l'année*. » Parce que là, les services de la DEVE nous ont dit que d'ici la fin de l'année, ça ne leur était pas possible mais qu'ils allaient de toute façon faire le plus vite possible pour qu'il y ait cette projection sur la plantation de 10 000 arbres qui vont suivre.

Mme CALANDRA

Bon, donc est-ce que vous acceptez ces amendements ? On peut écrire « dès que possible » plutôt que « d'ici la fin de l'année » ?

Mme RIVIER

Alors non, mais bien sûr, si ce n'est pas possible à la fin de l'année, ce n'est pas possible à la fin de l'année. Mais ce qui nous pose problème, c'est de ne fixer aucune nouvelle date, parce qu'à ce moment-là, il n'y a plus aucun engagement. Si on dit ou « dès que possible », ça vide de son contenu. Il n'y a plus aucun engagement, vous savez bien. Donc est-ce qu'on pourrait dire, par exemple, au 1^{er} semestre 2019 ?

Mme CALANDRA

On peut se faire confiance entre gens d'une même majorité ou bien ?

Mme RIVIER

Non mais soit on écrit les choses, soit on ne les écrit pas. Ce n'est pas une question de confiance. Les choses ont un sens.

Mme CALANDRA

Mme RIVIER, si on écrit des choses pas possibles, ça sert à quoi ?

Mme RIVIER

Je vous dis qu'on est d'accord pour le modifier, mais pas pour mettre « dès que possible ». Ça n'a plus aucun sens. L'objectif, c'est d'accepter...

Mme CALANDRA

Mme RIVIER, les élus du groupe écologiste du 11^e l'ont accepté hier. Donc je ne vois pas pourquoi vous vous en faites à un *casus belli* ?

Mme RIVIER

Ce n'est pas un *casus belli*. C'est qu'on souhaiterait qu'une date soit fixée. On écoute vos propositions là-dessus.

Mme CALANDRA

Mais Mme RIVIER, vous savez qu'on a des milliers de fonctionnaires, d'agents dans cette Ville. Moi je ne sais pas fixer une date. Au service de la DEVE, ils sont en train de travailler dessus. Enfin,

écoutez, le monde ne fonctionne pas comme ça. Et je ne sais pas. Mme de MASSOL vous dit qu'on est en train de travailler dessus, le service travaille dessus. Vous pouvez faire confiance à nos agents ?

Mme RIVIER

Mais bien sûr que nous faisons confiance. Simplement, « dès que possible » n'a aucun sens.

Mme CALANDRA

Pourquoi votre groupe a-t-il accepté cet amendement dans le 11^e ?

Mme RIVIER

Je ne suis pas dans la tête du groupe du 11^e. Nous ne sommes dans la tête du groupe du 11^e.

Mme CALANDRA

D'accord. Écoutez, dans ce cas-là, je ne voterai pas ce vœu. Si vous n'acceptez même pas ces deux amendements...

Mme RIVIER

Écoutez, ce que je vous propose, c'est de demander une suspension de séance pour en discuter au sein du groupe rapidement.

Mme CALANDRA

Non, mais écoutez, franchement... Alors très vite. Trois minutes vraiment.

Suspension de séance

Mme RIVIER

Alors, nous souhaitons maintenir notre vœu en l'état parce que, toujours pareil, c'est pour ne pas fermer de porte, pour que la concertation soit possible éventuellement si c'est pertinent et parce que 2020 va très vite approcher, et ne pas fixer de date est tout de même problématique. Ceci dit, on peut toujours continuer à discuter avant le Conseil de Paris entre nos différents groupes pour essayer de trouver une position commune. Nous y sommes tout à fait ouverts.

M. GASSAMA

Juste une réaction personnelle : c'est du n'importe quoi. Et je voterai vraiment contre cette attitude du groupe EELV.

Mme CALANDRA

Voilà. M. GASSAMA craque. Donc moi je voterai contre également parce que d'abord, je pense que Mme KOMITES n'a pas envie d'affronter tous les ABF de Paris en rang serré. Deuxièmement, parce que voter des vœux contre la réalité, c'est une aberration. Et c'est un dévoiement pour moi de la démocratie. Je vois qu'on est dans de la politique politicienne.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

Mme CALANDRA

Il est adopté, et bien entendu, ne sera jamais appliqué. En tout cas, pas dans cette mandature. Et je peux vous dire que vous pouvez...

Mme RIVIER

C'est le « Vingtîemistan ».

Mme CALANDRA

Non, non, ce n'est pas le « Vingtîemistan ». C'est la vraie démocratie. Vous êtes avocate. Le droit, le texte, la forme, ça a un sens. Et la forme est protectrice des libertés, Madame l'élue.

On peut contester la loi. Il faut faire changer les lois. Il faut les faire voter dans ce cas-là. Et nous, nous ne sommes pas à l'Assemblée ni au Sénat.

V20-2018-193 : Vœu de l'Exécutif relatif au financement des recycleries parisiennes et au renforcement des moyens alloués à la prévention des déchets et au réemploi solidaire, déposé par Frédérique Calandra, Maire du 20^e, Loïk Le Borgne, Virginie Daspét, Frédéric Hocquard, Lamia El Aaraje, Marinette Bache, et les élu-e-s du groupe socialiste et apparenté, Florence de Massol, Mohamad Gassama et les élu-e-s du groupe Démocrates, Progressistes et écologistes, Stéphane Von Gastrow, Emmanuelle Rivier et les élu-e-s du groupe écologiste, Raphaëlle Primet et les élu-e-s du groupe communiste.

M. LE BORGNE

Merci, Madame la Maire. Ce vœu s'inscrit dans la question de la prévention et la réduction des déchets, sujet que nous avons déjà abordé longuement dans ce Conseil et à d'autres Conseils. Le constat est le suivant : en 75 ans, la poubelle des Parisiens a doublé de volume. Elle est passée d'environ 240 kilos en 1940 à 488 kilos aujourd'hui. Aujourd'hui, on ne peut plus se contenter effectivement d'enfourer ou de valoriser les déchets, ce qui est un peu trop le modèle français actuellement. Mais la question de la réduction des déchets et la question de la prévention de déchets est un enjeu essentiel au regard des limites climatiques et en termes de biodiversité de la planète. On a tous en tête les images de vortex au cœur du Pacifique, de déchets plastiques ou de l'ensemble des déchets électroniques que nous envoyons dans des pays à faible coût de main-d'œuvre et qui sont retraités et valorisés dans des conditions indignes de travail. C'est pourquoi nous proposons ce vœu relatif à l'économie circulaire et au financement des recycleries, car les recycleries ou ressourceries qui sont des lieux où on peut donner une seconde vie aux objets à travers le réemploi, où nous pouvons apporter, voire prendre les objets quels qu'ils soient, est un enjeu essentiel de cette économie circulaire. Le programme parisien local de prévention des déchets se fixe comme objectif une réduction de 10 % des déchets entre 2010 et 2020. À ce titre, le développement des recycleries est un axe essentiel. Le contrat de mandature s'est fixé pour objectif de développer 20 recycleries à l'horizon 2020. Il en existe actuellement 14. 7 généralistes, 7 spécialisés. Et 3 devraient être ouvertes d'ici la fin de l'année. Le 20^e en compte deux depuis 2016. À la fois la recyclerie Emmaüs Coup de main, porte de Montreuil et la ressource de Belleville, rue des Rigoles depuis 2016. Ce sont des lieux importants à la fois en termes de réemploi, d'économie circulaire, notamment par les liens que nous faisons avec la DPE en termes d'animation locale aussi. Ce sont des lieux aussi qui favorisent l'emploi car le réemploi ou l'économie circulaire est beaucoup plus pourvoyeuse en emploi que l'enfouissement ou l'incinération des déchets. À titre d'exemple, la recyclerie porte de Montreuil et l'ensemble de ses antennes alors qui se trouvent aussi porte de la Chapelle, à Pantin, aussi à Saint-Blaise où se trouve le local de vente à des prix modiques des déchets réemployés ou revalorisés est environ de 50 personnes, qui se trouvent dans des publics éloignés de l'emploi. C'est donc un véritable chantier d'insertion qui est mis en place par Emmaüs et qui permet à des publics très souvent qui ne sont pas francophones justement de sortir de la précarité ou en tout cas, de trouver des débouchés qualifiants, via de nouvelles opportunités professionnelles. C'est pourquoi, à travers ce vœu, et compte tenu du fait que si l'effort est là, il doit être amplifié - actuellement, la Ville de Paris incinère 80 % de ses déchets, le réemploi permet environ dans les recycleries un réemploi autour de 60 % - nous proposons, à travers ce vœu, que l'effort qui porte sur le développement des recycleries ou ressourceries soit augmenté, soit accru à travers la mandature, notamment à travers de nouvelles implantations. Nous proposons aussi que la Ville de Paris interpelle l'État comme cela commençait à être fait pour que la responsabilité élargie du producteur soit élargie à de nouvelles filières et permette de financer l'économie circulaire. Les recettes sont directement affectées au financement de tout l'ensemble des filières de l'économie circulaire, et pour que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, dont le taux dépend de la collectivité mais pas l'assiette, que cette assiette justement,

notamment ses valeurs cadastrales qui sont très anciennes, soit revue afin de permettre le financement de l'économie circulaire. Enfin, le vœu propose que des groupes de travail se mettent en place pour permettre aux recycleries de définir en commun les objectifs partagés leur permettant d'évaluer leur performance en matière de réemploi.

Mme CALANDRA

Merci beaucoup. Excellent vœu. M. GASSAMA puis M. VON GASTROW.

M. GASSAMA

Oui, très rapidement parce que l'heure est avancée. Juste pour dire qu'effectivement, ce que dit M. LE BORGNE est très juste sur la question de la valorisation et de la réduction des déchets. Et ça s'inscrit dans ce que la mairie du 20^e a pu faire depuis maintenant 2014. Et je dirais qu'on revient de loin depuis des années, et comment est arrivée la recyclerie de la porte de Montreuil et dans les conditions dans lesquelles elle est arrivée, on le sait, après la demande, je dirais, assez infondée pour qu'on ait un carré des biffins. Mais par la persévérance et la conviction qu'on a pu mettre auprès de la Ville de Paris, auprès des différentes parties prenantes, on a pu mettre en place cette recyclerie et qui permet aux habitants du 20^e de ne pas jeter dans la rue leur électroménager, leur mobilier et aussi permet à au moins 30 personnes de pouvoir être réinsérées dans l'emploi. Et je pense que c'est une solution qui peut être effectivement dupliquée dans d'autres parties de la France et dans d'autres arrondissements. La ressourcerie de Belleville est aussi un très, très bon exemple de réemploi, de donner une seconde vie aux objets usuels qu'on a, qu'on peut utiliser pendant leur vie entre nos mains. Et toutes ces structures permettent de réduire de l'impact qu'on peut avoir dans notre espace public, et surtout faire en sorte qu'on soit dans des cercles vertueux. Et c'est ce que j'appelle de mes vœux depuis maintenant 2014. Il faut effectivement soutenir financièrement les structures de ce type-là parce que leur modèle économique n'est pas forcément très solide dans les premières années. Donc la ressourcerie de Belleville, la recyclerie de la porte de Montreuil. Donc, je ne suis pas un adepte de la dépense publique pour la dépense publique. Mais là, effectivement, il faut soutenir ce genre de structure parce que leur modèle économique est à roder sur le temps, et leur permettre un développement, et un développement pour leur permettre que leur activité soit pérenne dans le temps. Donc un vœu intéressant. J'ai vu les évolutions de ce vœu qui sont plutôt positives. Donc on va le voter parce que c'est le vœu de l'Exécutif. Voilà. Merci.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. M. VON GASTROW.

M. VON GASTROW

Oui, merci, Madame la Maire. Oui, au nom de mon groupe, le groupe écologiste de la mairie du 20^e, je ne peux que me réjouir que maintenant cela soit vraiment accepté d'une manière générale, l'importance de cette question du recyclage, des ressourceries, du réemploi en général. Nous, nous avons effectivement déjà dans notre campagne de 2014 beaucoup avancé de choses par rapport à la question de l'économie circulaire. Effectivement, ce programme de 20 recycleries, ressourceries à l'horizon 2020 qui va être rempli puisqu'effectivement, comme l'a rappelé Loïk LE BORGNE, nous en avons d'ores et déjà 14, 3 qui vont incessamment ouvrir avant la fin de l'année. Et les 3 à venir ne sont pas difficiles également à éclore. Nous aurons donc atteint cet objectif. Pour autant, effectivement, il faut que leurs moyens de se pérenniser, leur activité, soient trouvés et effectivement, les choses évoluent dans ce sens puisque dans un des attendus de ce vœu, il est fait effectivement référence à l'idée du pollueur-payeur et que cela a déjà été retenu au niveau national par la feuille de route de l'économie circulaire. Il n'y a plus maintenant effectivement qu'à passer de cette bonne volonté au niveau national qu'à une réalisation mais effectivement, c'est toujours cela la difficulté, et il n'est pas inutile de donner également, par ce vœu, notre contribution pour que les ressourceries, les recycleries puissent bénéficier de moyens qui leur permettent de se développer parce que malgré tout, avoir deux ressourceries dans le 20^e arrondissement, c'est fort bien, surtout quand on compare aux autres arrondissements, mais vu ce que l'on voit encore traîner sur nos trottoirs, tous ces objets qui sont laissés à l'abandon, et malheureusement souvent les gens n'ont même pas le réflexe de demander l'enlèvement de ces encombrants. C'est quand même terrible parce qu'on se rend compte qu'on a encore du chemin à faire et qu'il faudra aller au-delà. Bien sûr que ce n'est qu'un point

d'étape : 2020, et que tout cela doit continuer. Cet effort doit continuer, et une petite incise aussi peut-être que je pourrais me permettre...

Mme CALANDRA

M. VON GASTROW, il est tard.

M. VON GASTROW

...Voilà, oui, oui, bien sûr. Mais une petite incise que je pourrais me permettre, c'est que les ressourceries, les recycleries sont une très bonne chose dans ce domaine du réemploi. Je ne pense pas que dire que c'était d'abord pour exclure les biffins qu'on a fait ça apporte grand-chose à ce domaine, parce que, eux aussi, ils contribuent à leur manière. Mais ça, c'est aussi un autre débat. Et donc effectivement comme vous l'avez rappelé, Madame la Maire, il est tard. Donc nous ne nous engageons pas dans ce débat.

Mme CALANDRA

Bon, je ne sais pas qui a dit ça mais... Mme PRIMET.

Mme PRIMET

Alors rapidement pour donner l'avis du groupe communiste. Donc nous, on est très content de ce vœu qui met en valeur le travail essentiel des recycleries parisiennes, pour l'économie circulaire, la réduction des déchets et pour l'impact social avec les dispositifs d'insertion auxquels on est particulièrement sensible. L'exemple de la recyclerie porte de Montreuil gérée par Emmaüs coup de main est particulièrement représentatif. Le travail de récupération, revalorisation et revente des objets est très important. Pour cette seule recyclerie, 910 tonnes de déchets ont été collectés en 2017 avec un taux de emploi de 64 %. De nombreuses actions de sensibilisation sont menées par l'association avec 22 ateliers participatifs ou des visites pédagogiques, organisées en partenariat. Pour le travail d'insertion par l'emploi pour les personnes très éloignées de l'emploi, la priorité de l'association avec 67 salariés en insertion, dont une part importante de personnes en grande difficulté. Un focus est fait pour l'insertion des personnes roms pour valoriser les compétences existantes de revente et biffe de ces populations. Ce dispositif représente l'un des leviers les plus efficaces pour lutter contre les marchés de la misère avec une action par le haut. L'accompagnement social est très important avec des travailleurs sociaux dédiés, des dispositifs de logement et d'hébergement, un impact social sur des familles entières et avec 100 % d'enfants scolarisés. Il nous paraît donc indispensable de renforcer l'accompagnement, la visibilité et les moyens pour ces recycleries qui sont des outils incontournables du réemploi, et du zéro déchet. Donc nous voterons pour ce vœu qui permet de consolider et de renforcer ces dispositifs. Je vous remercie.

M. SOREL

Alors oui, nous, nous allons voter ce vœu. Deux choses néanmoins pour nous. La question du recyclage et du réemploi, il y a aussi la question des biffins. Il me semble qu'il ne faut pas opposer, je sais bien que personne ne l'a dit explicitement, mais parfois, sur le terrain, on le sait bien : porte de Montreuil, boulevard de Belleville... Il y a par rapport aux biffins souvent une politique de répression. Autre chose, il peut y avoir une contradiction avec le fait qu'il y a le projet du nouvel incinérateur à Ivry : deux milliards d'euros. Je pense que je ne vais pas faire trop long. Mais le Syctom prévoit pour 2025, 26,5 % de recyclage. On peut considérer qu'il y a une contradiction avec les objectifs affichés de la Ville. Mais on votera quand même le vœu.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Alors je conclus. On passe au vote. Premièrement, il n'y a pas de politique de répression des biffins. D'abord, ce ne sont pas des biffins. On a eu cette conversation mille fois, je vous le redis. Les biffins, ce ne sont pas les vendeurs des marchés sauvages. Ce n'est pas la même chose. Deuxièmement, nous ne faisons pas de répression. Nous appliquons les lois de la République. Nous sommes des élus, vous êtes des élus de la République. Il y a des lois sur l'occupation sauvage de l'espace public et sur les marchés sauvages. Nous appliquons les lois. La police de la République

applique les lois, parce que sinon, quelle loi on choisit d'appliquer, quelle loi on choisit d'enfreindre ? Ça devient compliqué. Troisièmement, ce sont les habitants que vous représentez qui nous demandent de faire appliquer ces lois. Il n'y a pas de répression contre les biffins. Personne n'est jamais allé en prison, ni n'a été traduit au tribunal pour avoir vendu des choses dans les marchés sauvages. Il y a simplement un empêchement d'installation. Et dernièrement et quatrième, la recyclerie de la porte de Montreuil qui est un projet que j'ai proposé, et à l'époque j'étais bien seule, en alternance au carré des biffins de la porte Montmartre qui ne fonctionne pas. L'association Aurore elle-même a reconnu être totalement débordée, dépassée parce que les 200 emplacements n'ont jamais suffi, que dès le départ, ça a créé un appel d'air et qu'ils ont été débordés à tel point que là, pour le coup, il a fallu faire venir la police montée en plus de la police habituelle, des cars de CRS, etc. pour réguler le carré de biffins. Allez demander aux habitants de la porte Montmartre s'ils sont contents du carré des biffins et vous m'en direz des nouvelles. Allez juste vous y promener le week-end. Moi j'y vais régulièrement. Vous m'en direz des nouvelles. Donc je redis et ce sera porté au PV que le projet de recyclerie de la porte de Montreuil que j'ai négocié pendant des jours, des heures, des semaines avec la Ville de Paris avec l'association Emmaüs coup de main, avec l'association des riverains de la porte de Montreuil qui n'en voulait pas au départ. Avec la DPE, on a fait les réunions, des réunions publiques. Et beaucoup de gens qui sont autour de la table et qui en parlent n'étaient pas là à ce moment-là. Donc ce projet effectivement est un très bon projet. Et notamment nous permet comme toutes les recycleries, et Mohamad GASSAMA a bien raison de le dire, d'éviter que d'énormes volumes de déchets soient déposés sur la voie publique. Et ça nous permet d'aider nos agents de la DPE à gérer l'espace public en ville. Alors maintenant, moi je suis tout à fait favorable et très favorable, plus que favorable, au recyclage à tel point que, comme présidente de la RIVP, j'ai demandé que les bailleurs sociaux, et on vient de signer un convention avec Mao PENINOÛ à l'Hôtel de Ville, les bailleurs sociaux de la Ville de Paris, les trois bailleurs Elogie-SIEMP, RIVP et Paris habitat ont signé une convention avec la Ville de Paris pour faire tout ce qui est en leur pouvoir dans leurs appartements pour préparer le recyclage cette fois-ci domestique et individuel et notamment en fournissant des bacs de tri dans les logements des locataires du parc social. Et ça, c'est une de mes demandes. J'espère qu'on s'en souviendra quand on déposera des vœux dans quelques années.

Après consultation des membres, le vœu est adopté.

V20-2018-194 : Vœu relatif à la Permanence Sociale d'Accueil (PSA) de Belleville, sur proposition de Danielle Simonnet et du groupe « Place au peuple ! ».

M. SOREL

Merci, Madame la Maire. Nous venons d'apprendre que la sous-direction de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion du CASVP a annoncé aux agents de la Permanence Sociale d'Accueil de Belleville la prochaine fusion des directions des Permanences Sociales d'Accueil Gauthey dans le 17^e et Belleville donc dans le 20^e et la mise en place d'un nouveau projet d'établissement prévoyant une transversalité des missions de ces deux PSA. Donc évidemment les professionnels de la PSA de Belleville sont inquiets de ce projet de fusion qui prévoit dans un premier temps une direction commune, une transversalité des missions, la fin de la domiciliation Belleville et une disparition de la régie, puis ensuite du service local de ressources humaines. Alors vous constaterez que les PSA Gauthey et Belleville ne sont pas vraiment à côté, le 17^e et le 20^e. Et en plus, il faut savoir qu'elles n'accompagnent pas le même public puisque la PSA Gauthey accompagne les familles avec enfants, couples et femmes isolés, et la PSA Belleville, les jeunes de 18 à 25 ans. Ce qui correspond à des missions et des types de suivi très différents. Alors je précise quand même pour celles et ceux qui ne le savent pas que les Permanence Sociale d'Accueil ont pour objectif d'accueillir, d'accompagner les Parisiens sans domicile fixe vers l'insertion avec des missions d'écoute, d'accueil, d'information et d'orientation, d'accès aux droits et d'accompagnement social et ça rentre tout à fait dans les priorités de la Mairie de Paris qui a déclaré effectivement que la lutte contre la grande exclusion est la grande cause de la mandature. Donc dans ces conditions, effectivement, on craint que la logique derrière tout ça, c'est que le département de Paris cherche à faire des économies, encore une fois, sur le dos des services publics, par les projets de fusion, qui n'ont comme conséquence que désorganiser un peu plus ces structures en vue de les fermer dans un deuxième temps. Donc les considérants de ce vœu, on voudrait que le Conseil du 20^e arrondissement exprime son soutien à la Permanence Sociale d'Accueil de Belleville, son refus de tout projet de fermeture ou de fusion et son souhait que les moyens et les postes des PSA parisiennes soient maintenus en nombre suffisant et que la mairie du 20^e interpelle la mairie de Paris, l'adjointe en charge de la solidarité et de la lutte contre l'exclusion et

la direction du CASVP afin que le projet de fusion soit abandonné ou *a minima* qu'une négociation soit engagée avec les agents de la PSA Belleville et des autres PSA et les organisations syndicales sur ce projet de fusion, et plus largement que soit envisagée une extension des moyens afin de répondre aux besoins de ces structures et leur public.

Mme CALANDRA

Je vous remercie. Je donne la parole à Mme KELLER pour vous répondre.

Mme KELLER

Bonsoir. Je vais essayer de, à la fois, lever quelques inquiétudes qui sont les vôtres telles que vous les exprimer dans ce vœu, celles qui... Et puis en même temps, essayer de rétablir quelques vérités. Parce que quand on lit les demandes que vous faites à la fin du vœu, soutenir les agents de la PSA Belleville, travailler à un meilleur confort à la fois des agents mais aussi un meilleur accueil des usagers de cette PSA, les deux PSA, donner plus de moyens, essayer d'organiser le travail pour que ces Permanences Sociales d'Accueil qui font un énorme travail assez difficile d'ailleurs... Et je vais vous dire d'ailleurs pourquoi est-ce que c'est difficile de recruter des personnels en particulier sur la régie, enfin, vous devriez le savoir, c'est vraiment des services à la personne qui sont difficiles, qui nécessitent beaucoup de, à la fois d'humanité mais aussi de professionnalisme. Donc évidemment s'il s'agit de demander ça, je suis entièrement d'accord avec vous. Je pense que personne ne peut dire le contraire, bien évidemment l'engagement de la maire de Paris et de Mme VERSINI envers la grande exclusion est infaillible. Et son implication dans l'amélioration du travail des agents doit être démontrée. C'est pour ça que je voudrais quand même rétablir quelques vérités. Quand vous parlez de fusion, vous mettez le mot entre guillemets. Alors est-ce que c'est des guillemets d'excuse, comme on dit en français ? C'est-à-dire on ne trouve pas d'autres mots et puis du coup, on essaie de trouver ce mot qui fait un peu peur. Ou est-ce que ce sont des guillemets de citation ? Et dans ce cas-là, donnez-moi le texte de la Ville de Paris ou de n'importe quelle intervention de Mme VERSINI ou de Mme HIDALGO disant qu'il y a une fusion des PSA. Vous n'en trouverez pas parce que c'est faux. Alors effectivement, quelle est la vérité ? Il y a un projet qui est d'ailleurs discuté. Et sur la forme, il l'a été avec les organisations syndicales dans le cadre des discussions partenariales qui sont bien sûr obligatoires. Cette réorganisation l'a été, y compris dans des discussions avec des agents, et d'ailleurs continue de l'être, et c'est aussi pour ça que je voulais lever vos inquiétudes, continuera de l'être pendant l'été puisque le projet d'établissement va être présenté seulement à la rentrée. Et c'est à ce moment-là que suite à toutes les discussions on pourra atterrir. Cette réorganisation, elle concerne la direction. Elle concerne l'encadrement en fait des PSA. Elle concerne l'encadrement parce que si effectivement les deux PSA, Gauthey et Belleville, accueillent des publics différents, et relèvent donc d'une spécificité de travail différent, il n'en reste pas moins qu'il y a des axes de travail qui sont communs. Je pense à tout ce qui est accompagnement, justement la question de la régie. On peut aussi, je ne sais pas, parler de tout ce qui est l'accueil, sur l'accès aux droits, etc. Et que donc il y a une transversalité, vous avez cité le mot, qui est nécessaire sur la question de l'encadrement. Ensuite, effectivement, il y a une pénibilité du travail qui est inhérente au travail social et qui ne doit absolument pas être écartée et qui provoque chez les agents une forme d'usure qui nécessite de la part de l'encadrement énormément de travail d'accompagnement des personnels. Et ce travail-là, il est en train d'être pris en compte justement dans la question de la réorganisation. Donc moi, je voulais juste vous dire que le mot fusion, il est faux. C'est une erreur. C'est faux de l'écrire. Que sur la question de l'absence de dialogue avec les agents, c'est faux aussi. Il y en a un. Et qu'enfin, sur la suite de cette réorganisation qui concerne uniquement l'encadrement, je tiens à vous dire que moi je resterai effectivement vigilante sur la possibilité de continuer à former des agents qui sont en première ligne face à des populations qui sont en grande souffrance, et qu'il ne s'agirait pas que ces personnels soient également dans une souffrance qui n'a pas lieu d'être.

Mme CALANDRA

Bien... Oui, Mme PRIMET.

Mme PRIMET

Effectivement, on ne sait pas exactement ce qui va être mis en place. Moi je suis quand même inquiète de ce qui pourrait se passer. Ce qui est sûr, c'est que nous, on les a rencontrés en 2015

exactement, les personnels de la PSA Belleville, et qui sont des travailleurs qui faisaient état de grande difficulté de par leurs missions qui sont difficiles et la pénurie de places et les problèmes inhérents à leurs missions, de par déjà une insuffisance de personnel. Je pense qu'on en avait parlé aussi ici. Donc je ne peux pas voter ce vœu puisqu'on n'est pas sûr effectivement de ce qui va se passer réellement. Mais en tout cas, j'alerte à la fois sur le fait que ces personnels sont déjà en souffrance, qu'ils ont besoin de personnels supplémentaires, et que, et j'espère que tout ce qui pourrait être fait sera fait dans le respect de la concertation avec les organisations syndicales. Tant qu'on n'a pas les éléments vraiment sûrs et certains actuellement, je ne peux pas voter le vœu. Mais je me méfie un peu, je dirais.

Mme CALANDRA

Bien, je vous remercie. Alors M. SOREL, brièvement.

M. SOREL

Non, très rapidement. Il est évident que le mot fusion n'est pas écrit noir sur blanc. En général, ce n'est jamais comme ça que ça se passe. Mais une partie du personnel considère au moins qu'il y a un objectif de fusion, alors ils disent, déguisé. On verra à la rentrée le projet d'établissement. Mais en tout cas, nous, on maintient notre vœu. On fait confiance en tout cas aux alertes qui nous ont été transmises et on espère en tout cas que ça permettra d'être vigilant sur ce qui risque de se passer à Belleville.

M. GUERRIEN

Oui, merci. Donc on entend l'alerte. Pour tout vous dire, on a découvert ce vœu, le dossier, ce soir. Donc à vous entendre, on n'a pas été tout à fait convaincu de maîtriser tous les tenants et aboutissants du dossier. Donc nous allons courageusement nous abstenir.

Mme CALANDRA

Bien, alors moi, je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit Mme KELLER. Donc j'appelle à voter contre ce vœu parce qu'il n'y a pas de fusion programmée. Il n'y aura qu'une direction commune aux deux PSA et pour la simple et bonne raison qu'effectivement, il y a nécessité d'avoir une culture commune et une pratique commune dans les domaines qu'a cités Mme KELLER, et aussi justement pour le portage des personnels, les pratiques, le travail sur les risques psychosociaux, etc. Je n'y reviens pas.

Après consultation des membres, le vœu est repoussé.

Mme CALANDRA

Alors nous sommes arrivés au bout de notre ordre du jour. Je voulais juste vous faire quelques annonces, comme il est de coutume à la fin du Conseil, sur l'agenda.

Donc je rappelle que le 16 juillet prochain, cour de la Métairie à 10h30, nous avons la traditionnelle commémoration de la rafle du Vél d'Hiv. Et comme chaque année, nous avons réservé un car de la Ville de Paris pour nous rendre dans les différents lieux d'internement : cours de la Métairie, Bellevilloise, ancien commissariat pour finir au square Édouard-Vaillant devant la stèle des enfants déportés à Auschwitz.

Le 25 août, nous avons donc la commémoration de la libération de Paris et de notre arrondissement bien sûr. Je lance ici un appel aux élus. C'est une commémoration lourde avec le fleurissement de 58 lieux dans l'arrondissement. Deux véhicules partent chacun de leur côté, fleurir les plaques commémoratives avec au moins un élu et un porte-drapeau. Et la cérémonie se conclut devant la mairie par un fleurissement de notre monument aux morts. Évidemment, je serai présente. Il est nécessaire pour assurer cette cérémonie de compter au moins deux élus supplémentaires. Je vous remercie de signaler votre disponibilité auprès de mon cabinet.

S'agissant des évènements à venir dans notre arrondissement, demain soir, bien sûr, la fête de la musique avec trois évènements en particulier à signaler : un concert organisé par Pazapas Belleville dans le parc de Belleville à partir de 18h, une série de trois concerts organisée par le Conseil de quartier Plaine-Lagny à partir de 19h au square Sarah-Bernard et enfin, le spectacle de lancement de *Et 20 l'été* à partir de 20h au square Édouard-Vaillant.

Samedi prochain, traditionnel vide-grenier petite enfance qui a, chaque année, a un peu plus de succès, nous sommes débordés par la demande, et qui se tiendra de 10h à 15h30 dans la cour de la mairie ou dans la salle des fêtes s'il pleut.

Le 27 juin, mercredi 27 juin, réunion publique d'information sur le projet d'auberge de jeunesse du 61 Buzenval - nous en avons parlé tout à l'heure - à 19h, 54 rue Planchat.

Jeudi 28 juin, réunion publique d'information concernant la construction de l'école - crèche du 73, boulevard Davout avec Patrick BLOCHE et Jaques BAUDRIER.

À partir du 30 juin jusqu'au 29 juillet, *Louis Lumière plage*.

Vous pouvez également continuer à admirer la rétrospective consacrée à Willy RONIS au PCB pour laquelle la barre des 14.000 visiteurs a d'ores et déjà été pulvérisée. Et fort de ce succès, nous pouvons vous annoncer avec Nathalie MAQUOI la prolongation certaine de l'exposition. C'est notre meilleur score depuis qu'on organise des expositions au PCB.

Le 22 juillet, dans le cadre de l'opération *Paris sous les étoiles* sous l'égide de Pénélope KOMITES, une soirée d'observation sera organisée en partenariat avec l'association française d'astronomie dans le square Séverine. C'est la troisième qui est organisée, de soirée d'observation. L'occasion de contempler les astres. Ça fait du bien à tout le monde.

Et pour conclure, le prochain Conseil d'arrondissement sera à la rentrée : le mardi 11 septembre prochain.